










L'action
communautaire
autonome
jeunesse et
**les conditions
socioéconomiques
des jeunes**

Une étude d'impact



Conception, recherche, cueillette de données, analyse, rédaction et visualisation des données

Marie Anne Guichandut

Comité consultatif

Nathalie Bergeron
Jennifer Robillard
Caroline Forget Galipeau
Marie-Hélène Germain
Marie-Grâce Hoho
Manon Leclerc
Amandine Rovetta
Dominique Taillon
Milica Telebak

Révision du contenu

Nathalie Bergeron, Jennifer Robillard,
Audrey Sirois

Révision linguistique

Jeanne Lachance-Provençal

Transcription

Larose S. Larose

Design graphique


Marlène-b.

Table des matières

Avant-propos	3
Faits saillants	4
La Coalition Interjeunes	6
La démarche	10
La méthodologie	12
Les conditions socioéconomiques des jeunes	18
L'action communautaire autonome jeunesse en lutte contre la pauvreté	20
Réalités jeunesse observées	28
L'impact	31
Les constats	44
Freins à l'amélioration des conditions de vie des jeunes	48
Conclusion	52
Bibliographie	54
Remerciements	55

Avant-propos

Une étude PAR, POUR et AVEC le communautaire



Les 6 aspects
de la vie des
jeunes évalués

- 1 La réussite éducative
- 2 La santé
- 3 Les loisirs et la culture
- 4 Le tissu social
- 5 La participation citoyenne
- 6 Les conditions socioéconomiques

L'action communautaire autonome jeunesse, telle qu'on la connaît aujourd'hui, fait son œuvre dans la société québécoise depuis plus de 50 ans. Ce sont des millions de jeunes qui, au fil des décennies, ont pu bénéficier de son soutien. Malgré tout, son ampleur et son importance sont méconnues, sinon diminuées. C'est pourquoi la Coalition Interjeunes s'est donné comme mission de mieux la faire connaître, de mieux la faire comprendre, et ce, dans toute sa diversité.

En 2021, la Coalition Interjeunes publiait son premier portrait décrivant globalement l'action communautaire autonome jeunesse et expliquant qu'en engendrant une grande variété d'effets à court, moyen et long terme, les organismes communautaires ont un réel impact sur la qualité de vie des jeunes. Ce portrait a été le point de départ d'une grande démarche d'évaluation d'impact visant à établir dans quelle mesure les organismes d'action communautaire autonome jeunesse améliorent la qualité de vie des jeunes, et à savoir s'ils contribuent de façon significative à l'amélioration de six aspects essentiels à la qualité de vie, soit la **santé**, les **conditions de vie socioéconomiques**, la **réussite éducative**, la **participation citoyenne**, les **loisirs** et la **culture** et le **tissu social**. Ce rapport présente les résultats obtenus en lien les conditions socioéconomiques des jeunes.

Le projet a été réfléchi, conçu et élaboré **PAR, POUR** et **AVEC** le milieu communautaire afin que le contenu abordé reflète de la manière la plus juste possible les réalités du terrain.

***Des prénoms fictifs ont été utilisés afin de préserver l'anonymat des personnes qui ont témoigné.*

Faits saillants

Cette démarche implique **253 organismes communautaires autonomes jeunesse et 633 personnes** incluant des jeunes, des travailleur(euse)s d'organismes et des ancien(ne)s;

38% des organismes doivent souvent **aider les jeunes à faire des démarches avec le réseau de la santé**;

Dans 30 % des organismes, les jeunes disent **toujours se sentir exclu(e)s et vivre de l'isolement social**;

73,8 % des jeunes adultes dans les Auberges du cœur **vivent en situation de pauvreté**;

71 % des élèves des écoles de la rue reçoivent des **prestations d'aide sociale**; dans 29 % des écoles, **c'est la totalité des élèves qui y ont recours**;

43 % des organismes estiment que **plus de la moitié des jeunes qui fréquentent leur organisme ne mangent pas à leur faim**;

88 % des organismes voient des jeunes qui **vivent de l'instabilité résidentielle** et 49 % sont en lien avec des jeunes qui vivent ou qui ont vécu des **épisodes d'itinérance visible ou cachée**;

Dans 1/3 des organismes **moins de 50 % des jeunes** sont **en mesure de se déplacer pour leurs activités quotidiennes**;

1 ancien(ne) sur 5 affirme que fréquenter un organisme a eu un **effet sur leur choix de carrière**.



Petit lexique

Ancien(ne) : Le terme renvoie à toute personne qui a fréquenté un organisme communautaire autonome jeunesse dans le passé ou qui a été en lien avec un de ces organismes.

Auberge du cœur : Les Auberges du cœur sont des maisons d'hébergement 24/7 pour les jeunes de 12 à 35 ans vivant des difficultés ou en situation d'itinérance. Outre le gîte et le couvert, on y offre du soutien et de l'accompagnement personnalisé aux besoins des jeunes. Ce sont aussi des lieux d'appartenance, d'affiliation sociale et de solidarité, des milieux d'apprentissage, d'éducation populaire et d'exercice à la citoyenneté (Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2021).

Intervenant(e) : Les titres d'emploi étant nombreux, afin d'alléger le texte, le terme intervenant(e) est utilisé en référence aux personnes qui travaillent auprès des jeunes.

École de la rue : Les écoles de rue sont des organismes communautaires autonomes qui sont à la fois des milieux de vie et de scolarisation. Les personnes de 16 ans et plus qui ont décroché ou qui sont sur le point de décrocher peuvent y compléter leurs cours de français et de mathématiques afin d'obtenir les crédits nécessaires pour une diplomation ou la réalisation d'un D.E.P.

Maison des jeunes (MDJ) : Les maisons de jeunes sont des associations de jeunes et d'adultes qui se sont donné pour mission, sur une base volontaire, dans leur communauté, de tenir un lieu de rencontre animé où des jeunes

de 12 à 17 ans, au contact d'adultes importants, pourront devenir des citoyen(ne)s critiques, actif(-ive)s et responsables (Regroupement des maisons des jeunes du Québec, 2021).

Organisme de lutte au décrochage (OCLD) : Ces organismes communautaires autonomes sont issus des besoins exprimés par les communautés et œuvrent pour contrer le décrochage scolaire.

Travail de milieu : Cette approche d'intervention de proximité permet d'offrir un service d'accompagnement à des personnes ciblées, dans leur cheminement affectif, social et éducatif. Les travailleurs et travailleuses de milieu jouent un rôle d'intervenant(e), d'accompagnateur(-trice), de médiateur(-trice) et d'animateur(-trice) d'ateliers. On peut trouver des travailleurs et travailleuses de milieu dans des écoles ou dans des complexes d'habitations, par exemple.

Travail de rue : Cette approche d'intervention communautaire vise à « aller vers » toutes les personnes, sans critères d'admission ou d'exclusion, et à les accueillir en douceur dans leur réalité. Le travail de rue offre une présence significative dans les lieux et les moments où les autres ressources d'aide ne sont pas disponibles, en plus d'avoir accès à des lieux non conventionnels et marginaux. En établissant un lien de confiance où priment la confidentialité et le respect du rythme, on accompagne les personnes vers un mieux-être, à travers leurs propres choix. Le mandat du travail de rue se construit avec la personne accompagnée.



La Coalition Interjeunes, un leader d'influence rassembleur!

410
organismes
jeunesse

181
municipalités

17
régions
administratives
du Québec

30
années en
moyenne
de présence
sur le terrain

Fondée en 1997, la Coalition Interjeunes représente six regroupements québécois d'action communautaire autonome jeunesse, soit le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec (RÉRAQ), le Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des organismes de lutte au décrochage du Québec (ROCLD) et le Regroupement des organismes pour le travail de rue du Québec (ROCQTR).

À ce jour, Interjeunes rassemble 410 organismes jeunesse dans les 17 régions administratives du Québec. Bien qu'ils soient répartis à travers 181 villes et municipalités, le rayonnement des organismes est beaucoup plus vaste, car nombreux sont les organismes à servir les citoyen(ne)s des communautés avoisinantes. Avec en moyenne 30 années de présence sur le terrain, ils ont une fine compréhension de leur milieu. Les jeunes rejoints par ces organismes ont principalement entre 12 et 30 ans.



Qu'est-ce qu'un organisme communautaire autonome?

Un organisme communautaire autonome naît d'une initiative citoyenne et cherche à répondre de façon adaptée à des besoins de la communauté. L'organisme communautaire est à but non lucratif et est indépendant du réseau public. Il poursuit une mission sociale qui favorise la transformation sociale.

Huit critères définissent les organismes communautaires autonomes :

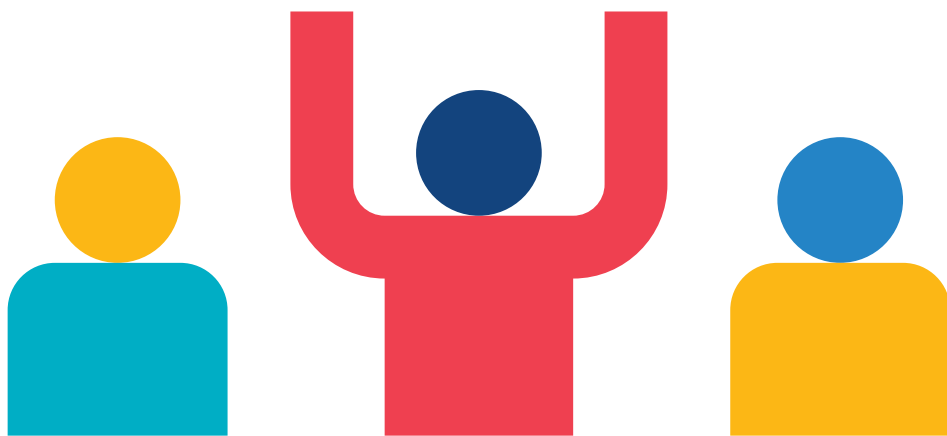


Partagés par l'ensemble des organismes d'action communautaire

- 1 Avoir le statut d'un organisme à but non lucratif
- 2 Être enraciné dans sa communauté
- 3 Entretenir une vie associative et démocratique
- 4 Être libre de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques

Spécifiques aux organismes d'action communautaire autonome

- 5 Avoir été constitué à l'**initiative des gens de la communauté**
- 6 Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme qui **favorise la transformation sociale**
- 7 Faire preuve de pratiques citoyennes et d'**approches larges axées sur la globalité des situations** problématiques abordées
- 8 Être dirigé par un conseil d'administration **indépendant du réseau public**





L'ABCDE de l'action communautaire autonome jeunesse...

AUTONOMIE

L'autonomie des organismes leur octroie le droit de déterminer leur mission, leurs actions, leurs façons de faire et leurs modes de gestion.

BESOINS

Les organismes communautaires autonomes naissent d'initiatives citoyennes, de gens engagés à répondre de façon adaptée aux besoins des jeunes de leur communauté.

COMPLÉMENTARITÉ

Les organismes communautaires se veulent une proposition complémentaire à ce que le système public fait. Ils comblent les lacunes, réparent les trous, offrent des solutions de rechange lorsque ce qui est proposé ne convient pas, le tout avec l'intention de n'oublier personne.

DIVERSITÉ

Par sa nature axée sur les besoins des jeunes, l'action communautaire est grandement diversifiée. Ainsi, chaque organisme a son propre fonctionnement et une proposition de services et d'activités distincte.

EMPOWERMENT

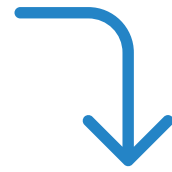
L'action communautaire préconise l'utilisation d'approches visant l'*empowerment* des jeunes, c'est-à-dire une approche qui les outille adéquatement pour qu'ils soient en mesure de prendre des décisions éclairées et de s'épanouir. L'*empowerment* individuel opère sur quatre plans : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique (Ninacs, 1995).

Approche globale

Les organismes communautaires ont une stratégie d'intervention qu'on nomme « approche globale ». L'intervention prend en compte les différents contextes sociaux qui mènent à l'apparition d'un problème ou d'un comportement problématique (toxicomanie, décrochage scolaire, non-emploi, etc.). On reconnaît le potentiel des personnes et leur capacité à trouver elles-mêmes les solutions les plus adaptées à leur situation. L'approche globale ne s'attarde pas à traiter un problème; elle cherche plutôt à faire ressortir les forces et les compétences de la personne et à l'outiller afin qu'elle prenne des décisions éclairées.

La démarche

Questions ayant guidé la démarche



Quel sont les effets que l'approche des organisme engendre sur les conditions socioéconomiques des jeunes?



Pour qui, comment et dans quelles circonstances l'approche des organismes a-t-elle un effet sur leurs conditions socioéconomiques?



Quelles sont les particularités de l'approche des organismes qui font vraiment une différence sur les conditions socioéconomiques?



Quelles sont les barrières au succès à l'intervention des organismes?



Les effets positifs sur les conditions socioéconomiques perdurent-ils?



Portée de l'évaluation

Ce projet est une évaluation des effets et impacts d'organismes dans l'ensemble du Québec. Les organismes évalués sont ceux représentés par la Coalition Interjeunes au moment de l'évaluation, soit les membres des six regroupements constituant la Coalition Interjeunes.

Comité consultatif

Un aspect important de la démarche était la participation active d'un comité consultatif constitué de représentant(e)s des six (6) regroupements d'Interjeunes. Leur présence a permis d'assurer la prise en considération des différentes réalités des organismes dans la conduite du projet. Leur participation a également fait en sorte que le regard porté sur l'ensemble des données colligées soit celui de personnes issues du milieu exposé.

Le mandat du comité consultatif se déployait en quatre volets :

- Assurer une cohérence des travaux avec leur expérience du terrain;
- Participer au choix des indicateurs et à l'élaboration des outils de cueillette;
- Contribuer à l'analyse des résultats obtenus et à l'émission de constats;
- Offrir de la rétroaction en cours de démarche.



Le comité consultatif était composé des membres suivants :

Caroline Forget Galipeau, directrice adjointe du RMJQ;

Marie-Hélène Germain, coordonnatrice des services à L'Antre-jeunes de Mercier-Est;

Marie-Grâce Hoho, intervenante jeunesse au Projet Harmonie;

Manon Leclerc, coordonnatrice de l'ABC des Hauts Plateaux;

Amandine Rovetta, responsable des ateliers à REVDEC;

Dominique Taillon, coordonnatrice clinique à La Piaule Centre-du-Québec;

Milica Telebak, travailleuse de milieu à Plein milieu;

Nathalie Bergeron, coordonnatrice du RÉRAQ et membre du conseil; d'administration de la Coalition Interjeunes;

Jennifer Robillard, directrice générale de la Coalition Interjeunes.

La méthodologie

Outils de cueillette

La cueillette de données s'est déroulée à l'automne 2021, l'hiver 2022 et l'hiver 2023.



Trois questionnaires en ligne

- Un questionnaire destiné à tous les organismes (227 organismes répondants)
- Un questionnaire destiné aux ancien(ne)s (171 répondant(e)s ayant fréquenté 80 organismes différents)
- Un autre questionnaire destiné à tous les organismes (196 répondants)

Activités de groupes avec des jeunes (18 groupes de jeunes)

Les rencontres, d'une durée de 1 h 30 à 2 h 30, se sont tenues dans les locaux des organismes. Au total, ce sont 126 jeunes qui ont participé à la démarche.



Pendant une activité appelée « Pointocracie » (*dotmocracy*, en anglais), les participant(e)s devaient évaluer à l'aide de points de couleur leur expérience avec des déclarations inscrites sur des cartons. Par exemple : « Grâce à l'organisme, j'ai des comportements plus sécuritaires ». Un point vert signifiait « Beaucoup »; un point jaune, « Un peu » et un point rouge, « Pas du tout ». Les jeunes avaient aussi le choix d'expliquer leur vote sur un Post-it de la même couleur que leur réponse.

La seconde activité était une application interactive qui permettait de sonder les groupes, d'afficher les réponses en temps réel et de susciter la discussion.



Discussions de groupes avec équipes de travail

(18 organismes, 90 travailleurs et travailleuses)

D'une durée d'environ 1 h 30, les discussions de groupe avec les équipes de travail ont servi à contextualiser davantage leur travail et à répondre aux sous-questions de l'évaluation. Les discussions ont aussi permis de voir si les perceptions des intervenant(e)s différaient de celles des jeunes. Les discussions étaient enregistrées.



Entrevues semi-dirigées auprès d'ancien(ne)s jeunes (20 entrevues)

D'une durée moyenne de 45 minutes, ces entrevues ont permis de recueillir des informations qualitatives qui ont servi notamment à identifier les effets à long terme et à les expliquer. Les entrevues faites par visioconférence étaient enregistrées et retranscrites par la suite. Les personnes ont été recrutées via le sondage destiné aux ancien(ne)s et aussi par référencement de la part d'organismes.



Profils des participant(e)s

Les organismes d'Interjeunes

253 organismes membres de la Coalition Interjeunes ont participé au projet. Au total, ce sont 633 personnes qui ont contribué à l'étude d'impact lors de la cueillette de données.



126
jeunes

190
ancien(ne)s

317
travailleurs
et travailleuses

Des jeunes

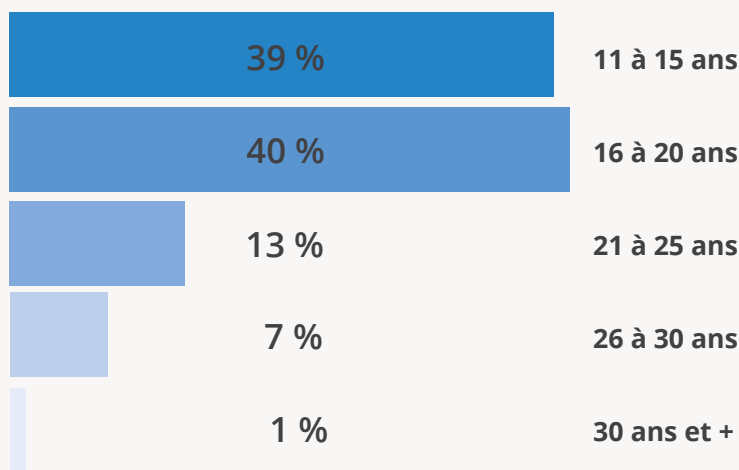


126
jeunes de 11 à 31 ans

17 ans
d'âge en moyenne

La participation des jeunes était essentielle à cette évaluation étant donné qu'ils et elles sont les seul(e)s à vivre les effets évalués.

Âge des jeunes rencontré(e)s



L Durée de fréquentation des jeunes rencontré(e)s

14 % depuis
moins d'un mois

24 % depuis
1 à 6 mois

17 % depuis
6 mois à 1 an

20 % depuis
1 à 2 ans

15 % depuis
plus de 2 ans

Des ancien(ne)s

190

anciens et anciennes de 14 à 59 ans

27 ans

d'âge en moyenne

10 ans

moyenne d'années passées depuis le début de leur fréquentation (médiane : 7 ans)

16 %

des répondant(e)s ont fréquenté il y a plus de 20 ans



Durée de fréquentation des ancien(ne)s interrogé(e)s

3 %

quelques semaines

7 %

quelques mois

14 %

entre 1 et 2 ans

60 %

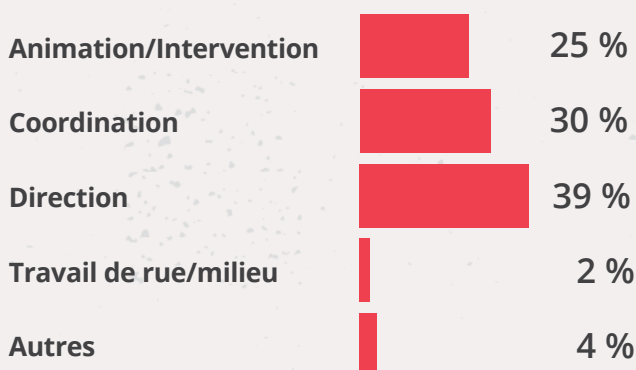
plus de 3 ans



Des travailleurs et travailleuses d'organismes communautaires

Ce sont **317 travailleuses et travailleurs** du milieu de l'action communautaire autonome jeunesse qui ont participé à l'évaluation. 69 % des personnes interrogées occupaient un poste de coordination ou de direction; 25 % étaient à l'animation ou à l'intervention. Les années d'expérience étaient réparties de façon quasi égale entre les personnes moins expérimentées (moins d'un an d'expérience) et les vétérans (plus de 20 ans).

Postes occupés des travailleurs et travailleuses consulté(e)s



Nombre d'années d'expériences des travailleurs et travailleuses consulté(e)s

13 %

moins d'un an

15 %

10 à 14 ans

22 %

1 à 4 ans

14 %

15 à 20 ans

19 %

5 à 9 ans

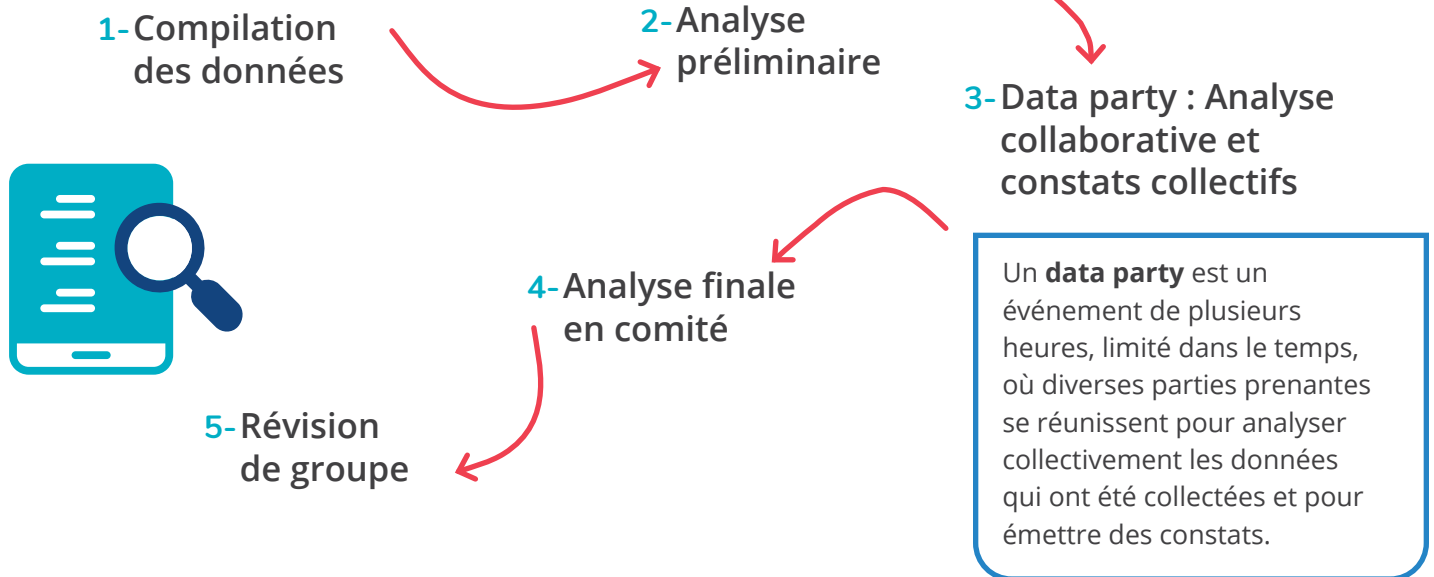
17 %

plus de 20 ans

Autres personnes rencontrées

Une mère de famille d'accueil de trente ans d'expérience, ainsi qu'un groupe de résidentes d'un complexe HLM où se trouve un organisme jeunesse, ont également été rencontrés. Leurs témoignages visaient à avoir une perspective externe et à identifier des effets non prévus de l'action des organismes.

Analyse



Organismes présents au *data party*

Centre d'intervention-Jeunesse des Maskoutains
Coalition Interjeunes
Dans la rue
École du milieu de Lévis
Jeunes Identités Créatives
La Piaule du Centre du Québec inc.
L'ABC des Hauts Plateaux
L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
Maison des Jeunes de Mont-Laurier
Maison Richelieu Hébergement Jeunesse
Maison des jeunes L'Escampette
Plein Milieu

Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ)
Regroupement des écoles de rue accréditées du Québec (RÉRAQ)
Regroupement des maisons des jeunes du Québec (RMJQ)
Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ)
Regroupement organismes communautaires de lutte au décrochage du Québec (ROCLD)
Regroupement des organismes communautaires pour le travail de rue du Québec (ROCQTR)
Revdec
Saga Jeunesse

Limites de la démarche

Il est possible que certains organismes, en raison de leurs particularités uniques et spécifiques, puissent ne pas se reconnaître dans les résultats présentés; d'autres organismes sont sous-représentés, puisqu'ils se sont avérés difficiles à joindre.

Il était également à prévoir que les ancien(ne)s qui ont participé à l'étude ont au départ une opinion favorable vis-à-vis des organismes qu'ils et elles ont fréquentés. Ce biais positif a fait en sorte qu'il était difficile d'obtenir des informations sur ce qui fonctionne moins bien dans les organismes.

Une grande partie de cette évaluation est d'ordre qualitatif. Bien qu'un grand nombre de personnes ait été impliqué dans la démarche d'analyse, elle peut malgré tout comporter des angles morts.

Les conditions socioéconomiques des jeunes

Définition

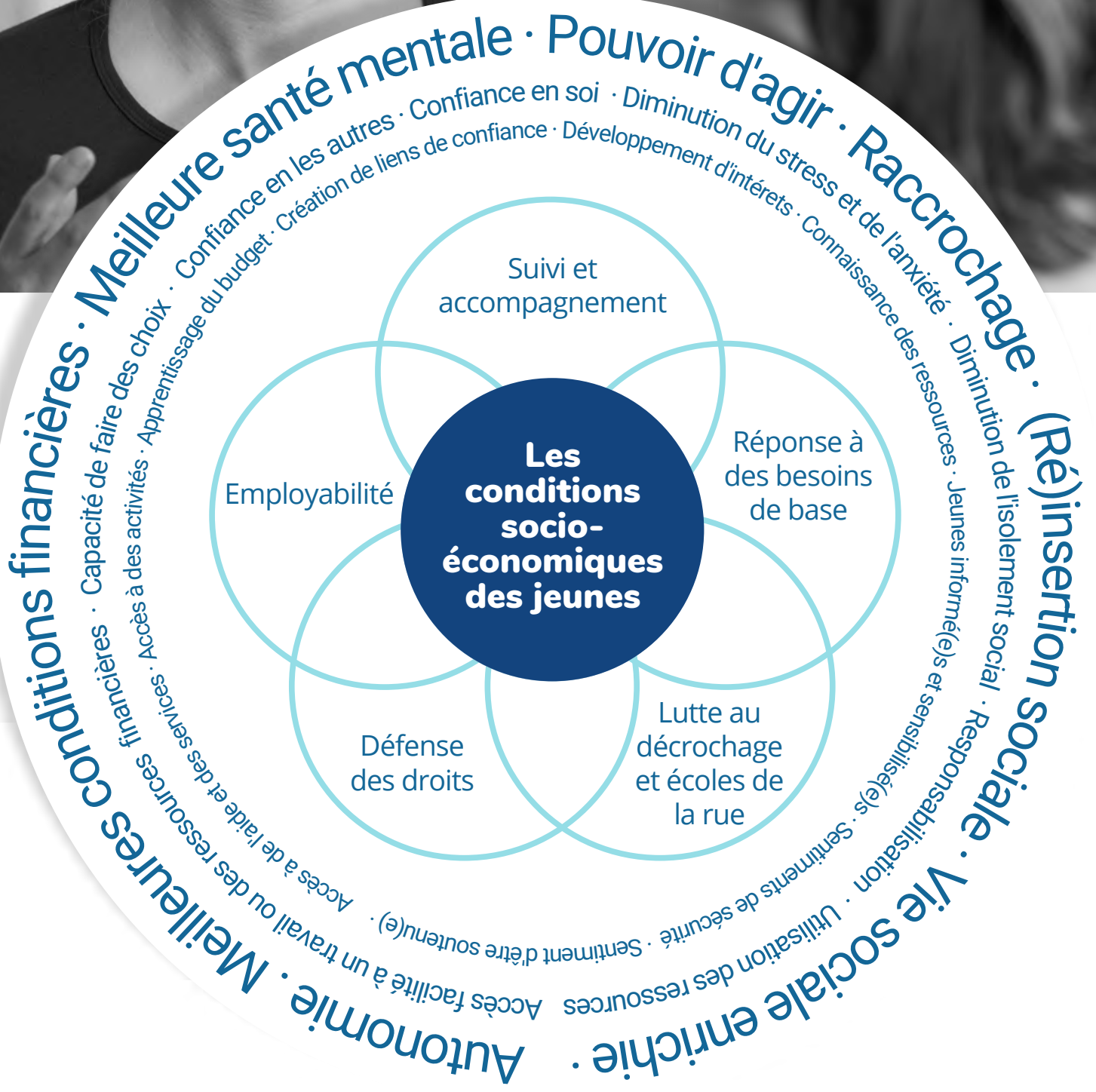
« On entend par “pauvreté” la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. »

(Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2002)

« Un premier organisme m'a permis d'avoir plus d'assurance en moi et un deuxième, à gérer mon budget et à avoir un toit sur ma tête. Depuis que je suis sortie, mon rêve, c'était de ne pas retourner chez mes parents et jusqu'à maintenant, je n'y suis pas retournée. Si j'ai un appartement et que je l'ai maintenu, c'est grâce à eux, honnêtement. »



— Marlie, Laval





L'action communautaire autonome jeunesse en lutte contre la pauvreté

Depuis ses débuts, le mouvement communautaire œuvre à mettre en place des moyens pour s'occuper des personnes dans le besoin et les aider. En fait, le désir d'aider les personnes les plus démunies à améliorer leurs conditions de vie est ancré dans son histoire.

Aujourd'hui, en mettant en lumière ce qui se fait sur le terrain, on remarque que les efforts déployés par les organismes pour améliorer les conditions de vie des jeunes se présentent principalement de trois manières : **répondre à l'urgence, prévenir et éduquer**. On s'efforce d'outiller les jeunes non seulement pour les aider à s'en sortir, mais pour que leurs avenues soient multiples.

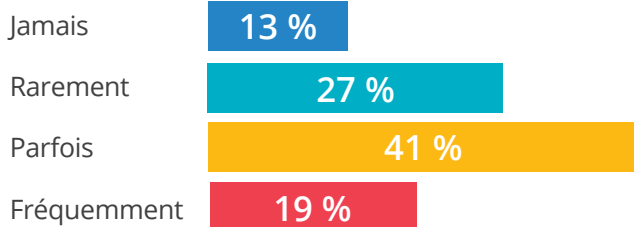
Réponses à des besoins de base

Avant d'entamer toute démarche avec une personne, il est primordial de s'assurer qu'elle dispose du nécessaire pour vivre en sécurité, notamment un toit, de la nourriture et des vêtements appropriés aux saisons. Les organismes sont confrontés à une demande croissante de jeunes en situation de grande vulnérabilité. Bien que les organismes d'hébergement et de travail de rue soient plus susceptibles de fournir une aide de ce type, les besoins sont énormes ailleurs également. Plus d'un quart des organismes d'Interjeunes doivent souvent fournir des aides alimentaires d'urgence ou des produits d'hygiène. En éducation populaire, on considère que des jeunes bien nourris ont plus de chances de réussir, et c'est pourquoi un grand nombre d'organismes offrent des repas gratuits. D'ailleurs, 44 % des écoles de la rue offrent un service de repas aux participant(e)s (Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec, 2022).





À quelle fréquence votre organisme offre-t-il des vêtements en dépannage?



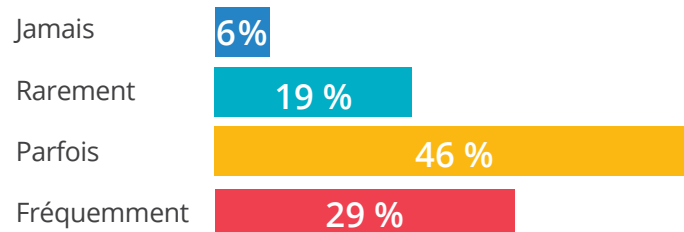
L'éducation étant toujours au cœur de leur approche, les intervenant(e)s ne se limitent pas à donner des denrées ou des vêtements, mais s'assurent aussi que les jeunes seront en mesure de subvenir à leurs besoins par la suite, en accompagnant un(e) jeune à une banque alimentaire ou l'épicerie pour lui donner des conseils, par exemple.

« Oui, quand on arrive, ils nous donnent un déo, un shampoing, un revitalisant, du dentifrice, une brosse à dents, tout un kit. Ils disent, «Même si t'en as, on te le donne. Si t'en as besoin d'autre, viens nous voir.» Ils pouvaient faire des références pour le comptoir alimentaire, avec les travailleurs de rue qui sont là. »



— Barbara, Drummondville

À quelle fréquence votre organisme donne-t-il des produits d'hygiène pour dépanner?



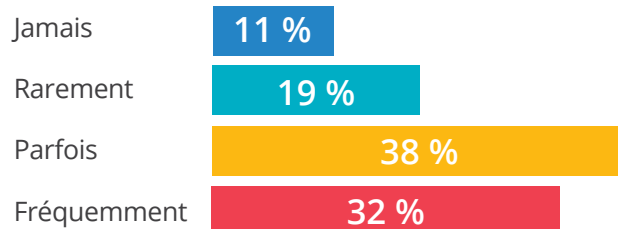


Dépannage alimentaire

Les ateliers de cuisine collective, les repas en groupe et les collations gratuites sont chose courante en organisme. Tout en permettant aux jeunes de développer leurs connaissances culinaires, leur autonomie en cuisine et la cohésion de groupe, ces activités sont aussi un moyen discret et non stigmatisant de veiller à ce que tous les jeunes puissent se mettre quelque chose dans le ventre.

Compte tenu de la proximité de l'action communautaire avec les gens de la communauté, plusieurs entreprises avoisinantes, notamment des épiceries, s'associent aux organismes pour donner de la nourriture. Les entreprises fournissent les denrées et les intervenant(e)s se chargent de les distribuer de la façon la plus adéquate pour le milieu. Attirant souvent un grand nombre de personnes, ces moments permettent également aux intervenant(e)s d'aller à la rencontre des gens afin de leur faire connaître leurs activités et services.

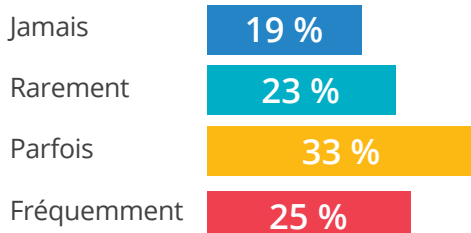
À quelle fréquence votre organisme fait-il du dépannage alimentaire?



Service de transport

Dons de billets d'autobus, service de taxi et de navettes, covoiturage : les organismes doivent souvent trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de transport des jeunes qui ne sont pas toujours en mesure de se déplacer, faute de moyens économiques ou de disponibilité du transport collectif.

À quelle fréquence votre organisme offre-t-il des titres de transport?



La Maison des jeunes l'Atôme de Stoneham-et-Tewkesbury propose un service de taxi pour que les jeunes puissent rentrer chez eux à la fermeture de l'organisme. Ce service, au coût de 2 \$, leur offre la possibilité de payer avec l'argent de leur compte-jeune pour rentrer à la maison.



Hébergement

L'itinérance et les problèmes de logement touchent un grand nombre de jeunes à travers la province. Pour contrer ce fléau, de nombreux organismes offrent des solutions, qu'elles soient temporaires ou à plus long terme.

Au sein de la Coalition Interjeunes, les deux tiers des organismes d'hébergement offrent un toit à des jeunes de moins de 18 ans, en fugue, à risque de rupture avec leur milieu d'appartenance ou en situation d'itinérance. En accueillant des jeunes, les organismes ne font pas qu'offrir un toit; ils s'assurent de leur transmettre des connaissances et de développer certaines habiletés qui leur permettront de devenir autonomes. Une fois leur séjour terminé, les jeunes peuvent souvent bénéficier de programmes post-hébergement. Variant d'un organisme à l'autre, ces programmes permettent aux jeunes de poursuivre leur cheminement tout en continuant de recevoir de l'accompagnement et de l'aide lorsque nécessaire.

Pour contrer les nombreuses embûches auxquelles les jeunes doivent faire face pour trouver un logement, certains organismes offrent également des logements temporaires via des programmes conçus pour répondre à des besoins spécifiques. Par exemple, décembre 2021, L'Anonyme a officiellement ouvert une maison de chambres qui vise à offrir des chambres convenables, sécuritaires et à haut seuil d'acceptabilité pour des personnes qui demeurent sans domicile fixe, faute de correspondre aux critères ou aux exigences des hébergements existants (L'Anonyme, 2023). Le SQUAT Basse-ville, à Québec, quant à lui, propose des logements transitoires subventionnés à de jeunes adultes âgé(e)s entre 18 et 25 ans, en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Le projet, d'une grande accessibilité, permet aux jeunes d'intégrer une des unités locatives avant d'avoir en main les pièces d'identité de base, de posséder un revenu, d'avoir réglé une problématique de consommation ou d'avoir un projet de vie défini. La stabilisation de leur situation résidentielle et personnelle est favorisée par les suivis individualisés, l'accompagnement et la référence (Squat Basse-ville, 2023).



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec

Depuis plus de 40 ans, les Auberges du cœur accueillent et soutiennent les jeunes en difficulté et sans-abri. Fonctionnant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ces milieux de vie essentiels offrent des hébergements spécialement conçus pour les 12-35 ans. En plus de fournir un abri, ils proposent un soutien personnalisé répondant aux besoins individuels des jeunes, créant ainsi des espaces d'appartenance et favorisant l'affiliation sociale. Ce sont également des milieux d'apprentissage, d'éducation populaire et de promotion de la citoyenneté. Les Auberges du Cœur jouent un rôle majeur dans le bien-être des jeunes, les aidant à surmonter leurs difficultés et à bâtir un avenir meilleur.

Lieu d'accueil et milieu de vie

Les jeunes ne se présentent pas toujours à un organisme pour participer à une activité ou obtenir un service en particulier; parfois, c'est uniquement dans le but de voir d'autres personnes, de jouer à des jeux, de faire leurs devoirs dans une ambiance agréable ou simplement pour passer un bon moment. Dans certains cas, c'est le seul endroit qui leur procure un sentiment de bien-être et de sécurité.

Ce qui caractérise beaucoup d'organismes, c'est le fait d'offrir un endroit où aller passer du temps pour le simple plaisir d'y être. Par milieu de vie, on entend un lieu d'appartenance où les jeunes peuvent se retrouver et où tout est mis en place pour qu'ils et elles se sentent « comme à la maison » et où il est également possible de trouver soutien et entraide « ainsi que des moyens pour agir ou pour réaliser des projets ». (Regroupement des maisons des jeunes du Québec, 2022)

Défense de droits

Les intervenant(e)s travaillent fort à ce que les jeunes connaissent et défendent leurs droits. Dans la plupart des organismes, on retrouve une programmation proposant des activités de sensibilisation et d'éducation sur des sujets tels que le consentement, les normes du travail ou les substances psychoactives. Parallèlement, on peut également solliciter l'aide des intervenant(e)s lors de démêlés avec la justice. Le quart des organismes affirme devoir parfois aider des jeunes dans des démarches juridiques, alors que 13 % estiment le faire souvent, principalement au sein des organismes de travail de rue. En 2020-2021, 17 % des résident(e)s adultes des Auberges du cœur étaient au cœur de démarches juridiques.

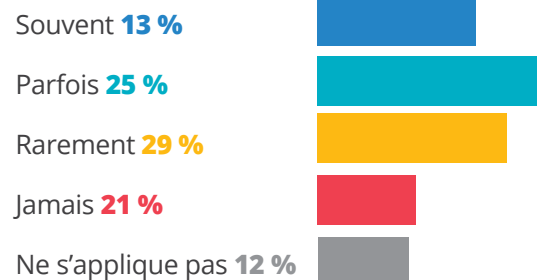
81 %
des organismes
d'Interjeunes
sont des milieux
de vie

« J'avais de gros problèmes au travail. Je voulais faire une plainte à la CNESST. Ils m'ont aidée à savoir ce qui était tolérable, disons, dans un emploi. C'était mon premier emploi alors je n'étais pas sûre si c'était normal. Je leur en ai parlé et ils m'ont beaucoup aidée là-bas. »



— Suzie, Laval

À quelle fréquence votre organisme offre-t-il de l'aide ou de l'accompagnement pour aider les jeunes dans des démarches juridiques?



Employabilité

L'action communautaire autonome jeunesse contribue à la fois à l'employabilité et à l'emploi des jeunes; d'une part, en aidant les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi (rédaction de CV, simulations d'entrevue, référencement, etc.), et d'autre part, en offrant aux jeunes des opportunités de stage et d'emploi intéressantes et formatrices.

Bénévolat

Le bénévolat occupe une place importante dans l'action communautaire autonome. En effet, plusieurs organismes ne pourraient fonctionner sans l'apport de bénévoles. De plus, un grand nombre d'organismes encouragent les jeunes à s'impliquer de façon bénévole, que ce soit au sein même de l'organisme ou ailleurs dans la communauté.

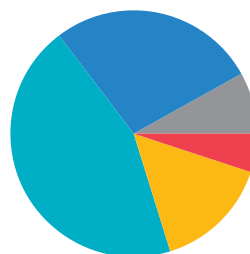
Soutien et accompagnement à l'emploi

Sans que ce soit la mission principale des organismes, 60 % d'entre eux offrent des ateliers ou de l'accompagnement pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi. Alors que 60 % des organismes offrent des activités en lien avec l'emploi, seuls 29 organismes d'Interjeunes (7 %) ont reçu du financement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale entre 2018 et 2022. 65 % de ces financements étaient réalisés par l'intermédiaire d'ententes de services (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2023).



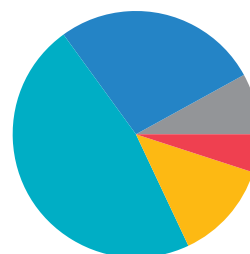
69 %
des organismes
font des activités
de bénévolat
avec les jeunes

À quelle fréquence votre organisme aide-t-il des jeunes à rédiger leur CV?



Fréquemment **27 %**
Parfois **45 %**
Rarement **15 %**
Jamais **5 %**
Ne s'applique pas **8 %**

À quelle fréquence votre organisme accompagne-t-il des jeunes dans leur recherche d'emploi?



Fréquemment **27 %**
Parfois **47 %**
Rarement **13 %**
Jamais **5 %**
Ne s'applique pas **8 %**



Crédit photo : Entreprise de formation dimension

Opportunités de stages et d'emploi

Le milieu communautaire est également la porte d'entrée vers les marchés du travail pour un grand nombre de jeunes, que ce soit par l'entremise de stages, d'un emploi temporaire étudiant ou carrément grâce à un poste permanent. Bien que souvent associés à des postes de début de carrière, les organismes communautaires sont aussi des endroits où on peut faire carrière et où les postes de gestionnaires sont rapidement accessibles. Le tiers des organismes d'Interjeunes ont des employé(e)s de moins de 30 ans occupant des postes décisionnels.

ENTREPRISE DE FORMATION DIMENSIONS

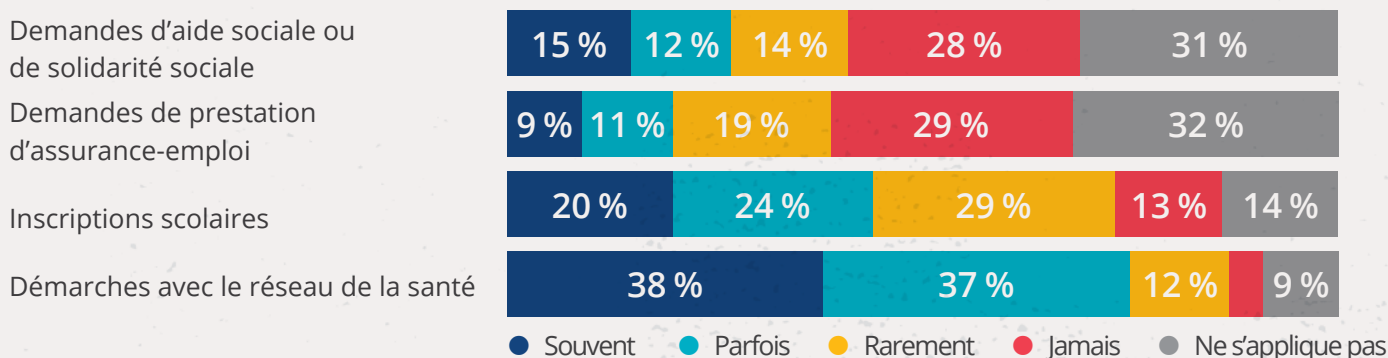
Entreprise de formation Dimensions est un organisme de réinsertion qui œuvre dans l'insertion sociale par la formation professionnelle et l'aide psychosociale. Cet organisme offre aux élèves des formations qualifiantes en ébénisterie et en soudure, permettant ainsi aux jeunes de sortir d'un contexte de décrochage scolaire de s'approprier leur rôle de citoyen(ne).

En moyenne
56 %
 des employé(e)s des
 organismes ont moins
 de 30 ans

Suivi et accompagnement administratif

Les intervenant(e)s sont formé(e)s pour offrir un soutien et un accompagnement qui répondent aux besoins des jeunes avec qui ils et elles sont en lien. Certain(e)s font des suivis plus assidus et réguliers alors que d'autres répondent aux besoins ponctuels des jeunes qui le demandent. Les organismes communautaires, en particulier les travailleur(euse)s de rue, doivent souvent venir en aide à des jeunes en situation de précarité et sans accès à un téléphone cellulaire pour les aider dans leur prise de rendez-vous, qui, aujourd'hui, se font essentiellement en ligne. Parfois, il faut d'abord les aider à refaire des documents d'identité ou à obtenir un certificat de naissance. Au sein des Auberges du cœur, près du quart (24 %) des jeunes adultes ont eu à faire des démarches administratives en 2020-2021 pour obtenir des documents officiels (cartes d'identité, certificats de naissance, etc.).

À quelle fréquence votre organisme aide-t-il des jeunes avec les démarches suivantes?



Lutte contre le décrochage et écoles de la rue

La lutte contre la pauvreté passe par l'éducation. De ce fait, au sein de l'action communautaire autonome jeunesse, la lutte contre le décrochage scolaire et social est l'une des priorités et de nombreuses initiatives le démontrent. Parmi l'ensemble des initiatives et programmes disponibles, il faut souligner que deux secteurs d'action communautaire autonome jeunesse sont spécifiques à l'éducation et sont reconnus et soutenus par le ministère de l'Éducation du Québec, soit les écoles de la rue et les organismes communautaires de lutte contre le décrochage.

62 % des organismes agissent pour la lutte contre le décrochage scolaire, la persévérance scolaire et le raccrochage ou offrent de l'aide pour surmonter des difficultés scolaires;

60 % des organismes offrent du soutien scolaire;

67 organismes sont dédiés à l'éducation au sein de la Coalition Interjeunes.

« De la recherche d'appartement, on en fait parfois. On les aide à rédiger une lettre ou dans des démarches plus complexes. Notre intervenante aide aussi beaucoup dans les démarches avec le dentiste ou optométriste par exemple. On peut aussi les accompagner pour obtenir leur certificat de naissance. On a une enveloppe pour des jeunes qui ont de grosses difficultés financières et ça peut aider pour payer le certificat de naissance ou la carte d'assurance maladie. »



— Céline, coordonnatrice de l'École la Rue'L, Drummondville



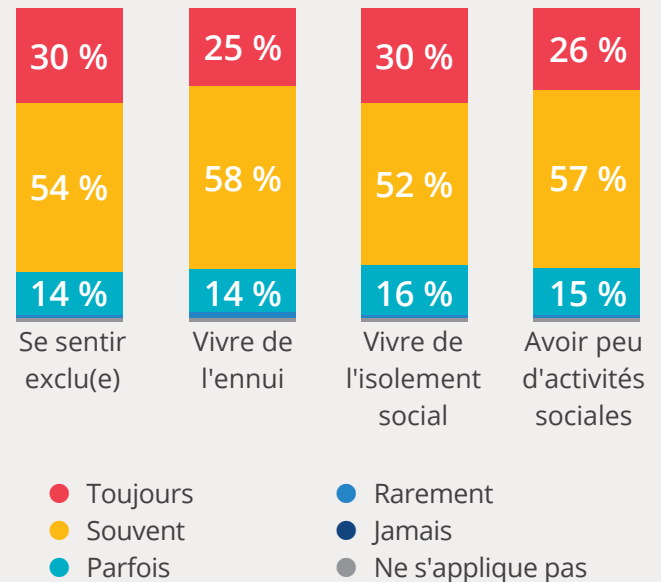
Les réalités jeunesse observées

Sentiment de solitude et d'exclusion

« Les personnes faisant partie des groupes à faible revenu sont non seulement exposées à un grand nombre de facteurs de stress, mais disposent aussi de moins de ressources, telles que le soutien social, pour y faire face et pour en atténuer les effets négatifs. » (Ministre responsable de Statistique Canada, 2009)

Au cours de la pandémie de COVID-19, des niveaux de solitude plus élevés que la normale ont été ressentis par la population et ce phénomène n'a pas épargné les jeunes (Institut national de santé publique du Québec, 2023). Au sein des organismes, le sentiment de solitude peut aussi être associé à un sentiment d'exclusion. En raison de leur situation de vie et des difficultés rencontrées, ces jeunes se sentent marginalisé(e)s, voire stigmatisé(e)s par les autres.

À quelle fréquence les jeunes de votre organisme disent...



Pauvreté et manque d'autonomie financière

De nombreux jeunes fréquentant les organismes communautaires vivent dans une très grande précarité financière. Bien qu'il n'existe encore aucun indice conçu pour mesurer spécifiquement le statut socioéconomique des jeunes, les données recueillies au sein des organismes font état d'une pauvreté marquée.

→ **73,8 %** des jeunes adultes dans les Auberges du cœur vivent **en situation de pauvreté**.

→ Au cours de l'année 2020-2021, **35 %** des jeunes adultes résidant dans les Auberges du cœur étaient **en recherche d'emploi**.

→ **71 % des élèves** des écoles de la rue reçoivent des **prestations d'aide sociale**; dans **29 %** des écoles, **c'est la totalité** des élèves **qui y ont recours** (Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec, 2022).



Situation financière
des résident(e)s adultes
des Auberges du cœur
2020-2021

73,8 %
vivant en situation de
pauvreté

47 %
en situation
d'endettement

Décrochage scolaire

Au Québec, l'origine sociale est le premier facteur déterminant de la réussite à l'école. Les taux de décrochage scolaire diffèrent fortement lorsque l'on compare les jeunes des milieux les plus favorisés à ceux des milieux les plus défavorisés (Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage, 2023).

En même temps, lorsqu'on étudie les répercussions du décrochage scolaire, on observe notamment chez les jeunes une plus grande difficulté à intégrer le marché du travail et à se réorienter lors d'un licenciement, et des emplois occupés souvent moins prestigieux et moins stables que ceux occupés par des personnes diplômées. Par le fait même, il est plus fréquent pour une personne ayant décroché d'avoir recours à l'aide sociale sur une longue période (Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches, 2016).

En résumé, la pauvreté rend une personne plus susceptible de décrocher, et le décrochage augmente les risques de vivre dans la pauvreté. La lutte contre le décrochage est donc primordiale pour mettre fin à ce cercle vicieux.

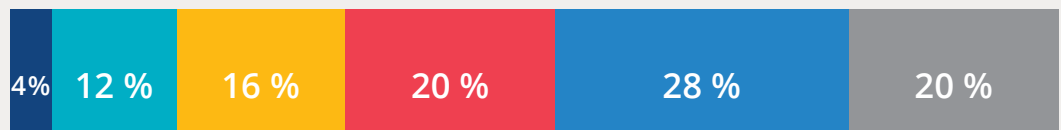
En 2020-2021, **39 %** des jeunes d'âge adulte dans les Auberges du cœur avaient **décroché de l'école**.

Au moment de leur inscription dans une Auberge du cœur, **48 %** des jeunes **n'ont pas terminé leur deuxième secondaire**.

L'âge moyen des jeunes des écoles de la rue est de **25 ans** et leur durée de fréquentation moyenne est de **1,8 an** (Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec, 2022).



Dernier niveau de scolarité complété des jeunes lors de leur inscription à une école de la rue



- Secondaire 5
- Secondaire 4
- Secondaire 3
- Secondaire 2
- Secondaire 1
- Primaire

Besoins de base non comblés

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire, soit un « un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières » (Institut national de santé publique, 2023), est une réalité à laquelle de nombreux jeunes doivent faire face.



43 % des organismes estiment que **plus de la moitié** de leurs jeunes ne mangent pas à leur faim



43 % des organismes estiment que **moins de la moitié** de leurs jeunes ont accès à des soins dentaires et oculaires

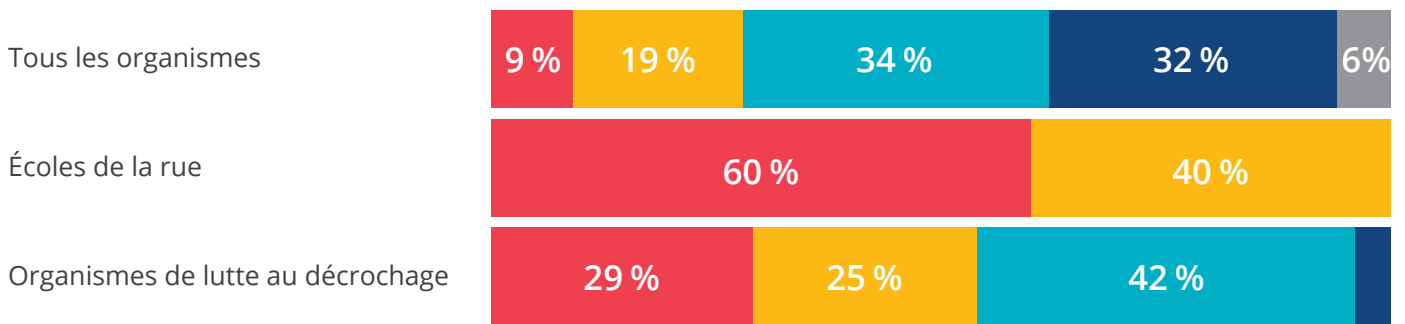
Manque d'accès à des soins de santé

De nombreux jeunes n'ont pas accès aux soins qui ne sont pas couverts par la Régie de l'assurance maladie comme le dentiste ou l'optométriste. D'autres n'ont pas ou plus de cartes d'assurance maladie et n'ont pas les ressources (financières, mentales ou matérielles) nécessaires pour en obtenir une, rendant l'obtention de soins très difficile.

Besoins matériels

Il est fréquent pour les organismes de devoir venir en aide à des jeunes qui n'ont pas les moyens d'acheter les fournitures scolaires nécessaires. L'occurrence est particulièrement plus élevée dans les écoles de la rue et les organismes de lutte contre décrochage où, souvent, plus du trois quarts des élèves peinent à se procurer leur matériel.

Proportion des jeunes rejoints ayant les moyens financiers d'acheter leurs fournitures scolaires (incluant avec la contribution parentale)



● - de 25 % ● Entre 25 % et 49 % ● Entre 50 % et 74 % ● + de 75 % ● Ne s'applique pas

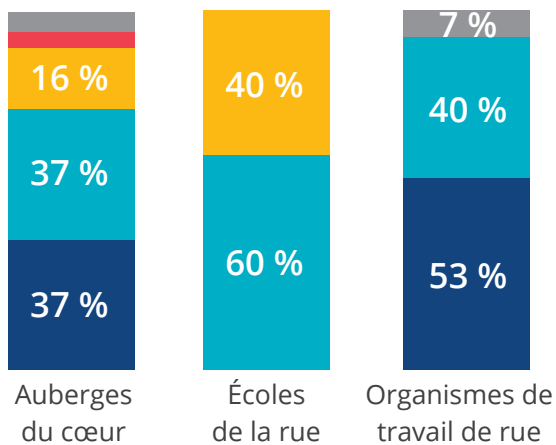


88 %
des organismes rejoignent des jeunes qui vivent de l'instabilité résidentielle

Les produits d'hygiène de base (savon, shampoing, dentifrice, etc.) ne sont pas à la portée de toutes les bourses non plus. Dans certains organismes, notamment dans les organismes de travail de rue et dans les écoles de la rue, jusqu'à la moitié des jeunes peinent à avoir des éléments essentiels pour une bonne hygiène corporelle.

49 %
des organismes sont en lien avec des jeunes qui vivent ou ont vécu des épisodes d'itinérance visible ou cachée

Quelle proportion des jeunes qui fréquentent votre organisme n'a pas accès à des produits d'hygiène de base?



- Je ne sais pas
- Plus de de 75 %
- Entre 50 % et 74 %
- Entre 25 % et 49 %
- Moins de 25 %
- Aucun

Instabilité résidentielle et itinérance

La moitié des organismes rejoignent des jeunes qui vivent ou qui ont vécu des épisodes d'itinérance visible ou cachée. Parmi ces organismes, plus de la moitié (58 %) ne travaillent qu'auprès de jeunes mineurs. Un tiers (32 %) des organismes d'hébergement affirment que plus de 75 % de leurs résident(e)s ont vécu des épisodes d'itinérance visible ou cachée.

Enjeux de transport

Que ce soit en région éloignée ou en centre urbain, les difficultés de transport sont un enjeu quotidien pour un grand nombre de jeunes. Alors dans le tiers des organismes d'Interjeunes, plus de la moitié de leurs jeunes sont incapables de se déplacer pour leurs activités courantes, l'enjeu est encore plus présent dans les écoles de la rue et dans les organismes en hébergement.



Dans 1/3 des organismes
moins de 50 % des jeunes sont en mesure de se déplacer pour leurs activités quotidiennes

Itinérance visible et cachée

L'itinérance visible désigne les personnes qui sont facilement identifiables comme étant sans domicile fixe, car elles vivent dans des endroits publics tels que des parcs ou des abris de fortune, ou encore sur des trottoirs. Les personnes en situation d'itinérance visible sont souvent confrontées à des problèmes de santé, de sécurité, de stigmatisation et de discrimination.

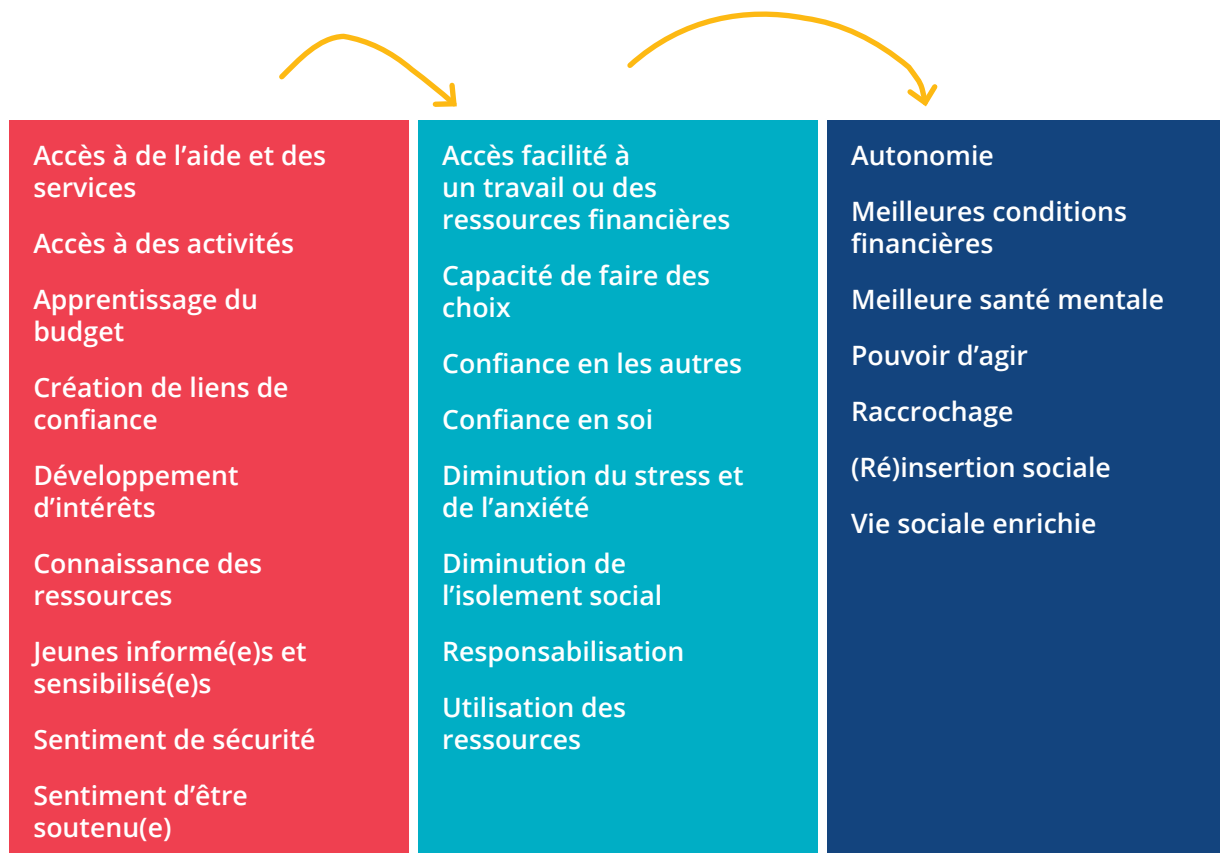
L'itinérance cachée, en revanche, fait référence à des personnes qui ne sont pas facilement identifiables comme étant sans domicile fixe, car elles vivent dans des endroits temporaires ou des situations de logement instables, telles qu'une voiture, une chambre de motel, une place chez des ami(e)s ou de la famille, etc. Ces personnes peuvent éprouver des difficultés similaires à celles relatives à l'itinérance visible, mais peuvent également être confrontées à des problèmes tels que la perte d'emploi, les problèmes de santé mentale, les problèmes de garde d'enfants et d'autres problèmes qui peuvent rendre difficile l'accès à un logement stable.





L'impact de l'ACA jeunesse sur la santé des jeunes

L'action communautaire autonome jeunesse agit sur plusieurs facettes de la vie implicitement liées aux conditions socioéconomiques. Elle travaille au bien-être psychologique des jeunes en les aidant à se stabiliser et à sortir de situations de crise; elle met en place les moyens nécessaires pour que leur situation financière s'améliore; elle suscite le développement de compétences et de centres d'intérêts divers afin de leur ouvrir un maximum de portes et elle tisse des liens sociaux et des sentiments d'appartenance forts qui sortent les jeunes de l'isolement. Bref, que ce soit sur le plan psychologique, financier, social ou éducatif, les organismes communautaires améliorent directement la situation des jeunes.



Amélioration des conditions financières

L'amélioration de ses conditions économiques de manière pérenne prend du temps. Cependant, quand un(e) jeune n'a pas de moyens financiers et qu'il ou elle peine à supporter les coûts que la vie lui impose, il est possible de l'aider dans l'immédiat. C'est ce que font la plupart des organismes.

Accès à des activités

Bien que la majorité des activités de loisirs proposées en organismes soient gratuites, certaines peuvent avoir un coût. Pour que tout le monde soit en mesure d'y prendre part, les jeunes sont encouragé(e)s à participer à des activités d'autofinancement. Emballage de produits d'épicerie, gaz-o-thon, ramassage de canettes... les idées ne manquent pas. Souvent, l'argent amassé est mis dans le « compte-jeune » des participant(e)s, dans lequel ils et elles peuvent piger lorsque vient le temps de payer pour leurs activités. En plus d'augmenter l'accessibilité aux loisirs, ces activités développent également la débrouillardise, et l'esprit d'initiative et entrepreneurial des jeunes. Pour les activités de plus grande envergure – les voyages, par exemple –, on aide les jeunes à trouver des programmes de bourse et à envoyer leur candidature pour y avoir droit.

Apprentissage du budget

L'élaboration et le respect d'un budget sont une compétence que les intervenant(e)s développent beaucoup avec les jeunes, et ce, dans tous les types d'organismes.

« On a fait des ateliers sur le budget, sur comment gérer nos affaires. On a fait un plan et on préparait notre budget pour une fois qu'on serait en appartement. Après, ils nous aidaient encore, «Est-ce qu'il te manque quelque chose?» Il y avait d'autres organismes qui donnaient de la nourriture à l'Auberge et donc parfois, on avait de la nourriture gratuite si on en avait besoin. »

« Je voulais faire un voyage de coopération, mais j'avais besoin de bourses parce que mon père ne m'a pas aidée financièrement et ma mère voulait quand même que je fasse la majorité du travail. On s'entend qu'à 16-17 ans avec une job, c'est difficile, c'est des gros montants qu'ils demandent pour partir. Mon intervenante m'a aidée à rédiger ma demande et j'ai eu droit deux fois à des bourses comme ça. Je sais que sa plume était vraiment belle, alors c'est clair qu'elle m'a aidée et elle m'a vraiment donné un coup de main pour que ce soit impactant. »



— Audrey, Montréal

« On avait eu un atelier, un des plus pratiques que j'ai eus de ma vie, sur les cartes de crédit, où ils nous expliquaient au complet comment ça fonctionnait, les taux... Ça m'a beaucoup aidé. À 18 ans, je m'en souviens encore, Desjardins m'a envoyé par la poste, «Voulez-vous une carte de crédit? Appelez-nous, oui ou non, on vous l'envoie et c'est réglé.» Avec aucune info sur comment ça ne marche. C'est des choses qu'ils ne donnent plus à l'école donc j'ai trouvé ça cool d'apprendre ça. »



— Hugo, Sherbrooke



— Nawel, Saint-Hyacinthe

Aller à l'école et améliorer ses conditions financières

La plupart des écoles de la rue ont des partenariats avec Emploi-Québec pour des programmes en employabilité. Par exemple, le tiers des écoles de la rue ont accès au programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) Action qui alloue un supplément de 130 \$ à la prestation de base d'aide sociale ou de solidarité sociale. Au total, 10 organismes d'Interjeunes ont reçu du financement via le programme PAAS Action en 2021-2022. Ce programme n'est cependant pas accessible partout. D'autres mesures d'Emploi-Québec, comme la MFOR (Mesure de formation de la main-d'œuvre) et la PPE (Projets de préparation à l'emploi), sont aussi adoptées.

Amélioration de la vie sociale

Création de liens de confiance

La présence de personnes envers qui les jeunes peuvent avoir confiance et demander de l'aide est un élément essentiel à l'amélioration de leurs conditions de vie, d'autant plus lorsque ces jeunes se trouvent isolé(e)s ou en situation de vulnérabilité. Plusieurs raisons peuvent empêcher quelqu'un de demander de l'aide : la peur de déranger, la crainte d'être jugé(e) et stigmatisé(e), ou l'impression de pouvoir s'en sortir seul(e). De plus, demander de l'aide n'est pas toujours valorisé. Les liens de confiance que les intervenant(e)s tissent avec les jeunes leur permettent de se sentir en sécurité et à l'aise de se confier ou de demander de l'aide.

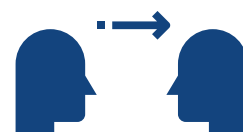
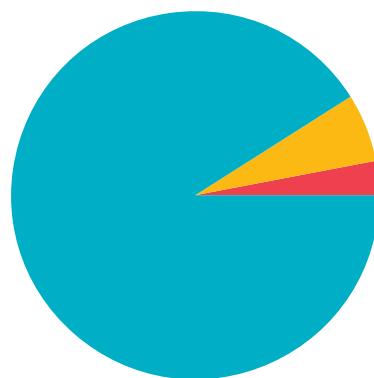
À la question ouverte « Qu'est-ce que tu aimes le plus à l'organisme? », 44 % des jeunes ont nommé leurs intervenant(e)s. Plus spécifiquement, 91 % des jeunes rencontré(e)s ont dit éprouver une grande confiance envers leurs intervenant(e)s.

Qu'est-ce qui fait que les jeunes font confiance aux intervenant(e)s? D'abord, ils et elles sentent qu'on peut leur parler sans se faire juger. Ensuite, les intervenant(e)s font preuve d'attention, se soucient des jeunes et les mettent à l'aise. Finalement, l'aspect de la confidentialité a été relevé par plusieurs jeunes, qui aiment savoir que leurs confidences ne seront pas répétées à tout vent.

Emploi

Les organismes d'action communautaire autonome semblent également avoir un effet sur l'activité des jeunes sur le marché de l'emploi. Par exemple, dans les Auberges du cœur, on remarque une hausse de l'entrée sur le marché du travail des jeunes d'âge adulte qui n'avaient pas d'emploi à leur arrivée dans l'organisme, une tendance qui se confirme année après année. Quant à la sécurité du revenu, c'est la tendance inverse qui est observée, avec une baisse significative, notamment au départ, passant d'un(e) jeune sur deux à près d'un(e) jeune sur trois.

Je fais confiance à mes intervenant(e)s



Beaucoup **91 %**
Un peu **6 %**
Pas du tout **3 %**



Sur une échelle de 1 à 100...

Quel était votre **niveau de confiance** envers les personnes travaillant pour l'organisme?



Moyenne des réponses
90 %

Du côté des ancien(ne)s, à la question « Quel était votre niveau de confiance face aux personnes travaillant pour l'organisme? », la moyenne des réponses a été de 90, avec plus de la moitié des répondant(e)s donnant une note parfaite de 100.

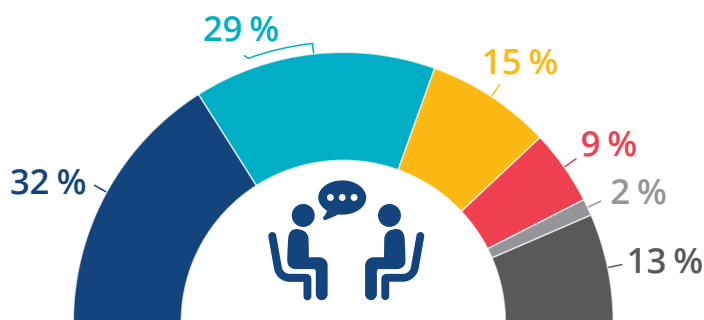


« Offrir un endroit sécuritaire, un accueil inconditionnel, sans jugement et avec respect. Souvent, elles arrivent de milieux familiaux où elles n'ont pas ça. Ce sont des valeurs essentielles qu'elles souhaitent transmettre. Pour qu'elles puissent se sentir en confiance, qu'elles s'ouvrent et parlent. »



— Geneviève, d'une Auberge du cœur

Si tu vivais une situation difficile, quelles seraient les chances que tu demandes de l'aide à une personne de l'organisme?



- Très probable
- Probable
- Peu probable
- Pas du tout probable
- Je ne sais pas
- N'ont pas répondu

Le résultat direct de cette confiance se voit dans les réponses des jeunes à qui on a demandé quelles seraient les chances qu'ils ou elles demandent de l'aide à une personne de l'organisme advenant une situation difficile. Près du tiers des jeunes (32 %) ont répondu que c'était très probable et 29 %, probable. Par ailleurs, ce n'est pas parce que l'on connaît les ressources accessibles que l'on va nécessairement chercher de l'aide. Par exemple, des jeunes ont expliqué préférer s'enquérir auprès d'un(e) ami(e) ou d'une personne de la famille. Dans les ressources d'hébergement où les résultats sont légèrement sous la moyenne, les jeunes ont mentionné avoir de la difficulté à faire confiance et préférer se débrouiller par eux-mêmes

Diminution de l'isolement social

Les organismes communautaires brisent l'isolement social. On l'observe notamment auprès des jeunes souffrant de phobies sociales ou des jeunes qui se trouvent plus en marge de la société. Les organismes

« Je me considère plus comme quelqu'un de marginal que quelqu'un qui respecte les codes de la société. Moi, je ne me sentais pas tellement à ma place, mais depuis que je fréquente le communautaire, depuis que j'ai des amis qui fréquentent le communautaire, je suis plus à ma place et je me considère plus comme eux autres. »



— Danick, Québec

Le travail de rue et de milieu contribue aussi à briser l'isolement des gens. En allant à la rencontre de personnes seules, ces intervenant(e)s leur ouvrent une porte vers l'extérieur, leur font connaître les différentes ressources du milieu et les aident à se tisser un réseau social.

« Ça m'a beaucoup aidée aussi parce que c'était une des choses que je trouvais difficiles, le «small talk», c'était une des raisons pourquoi je faisais de la phobie sociale, avec l'anxiété et la honte qui s'étaient installées. Les premières questions pour faire la conversation, ça va être, «Qu'est-ce que tu fais dans la vie?» Moi, j'étais cloîtrée chez nous, alors je cherchais à éviter ces conversations-là. Donc, ça a été difficile pour moi, mais en même temps, je me sentais triste, parce que je pense que j'aurais voulu quand même contribuer à quelque chose. Mais je ne me sentais juste pas capable de le faire. Depuis que je suis à l'organisme, je sens que ma contribution est vraiment appréciée et j'ai l'impression d'apporter quelque chose. Ça fait tellement du bien aussi... »



— Kateri, Granby

« L'exclusion sociale est le résultat d'un ensemble de processus économiques, politiques, institutionnels, culturels, souvent interdépendants et cumulatifs, qui mettent des personnes ou des groupes à part dans la société.

Quand l'exclusion sociale et la pauvreté se conjuguent, elles peuvent se renforcer mutuellement au fil du temps. L'exclusion sociale associée à la pauvreté peut se traduire notamment par des possibilités limitées pour les individus (et conséquemment pour leur famille et leur communauté) de maintenir leur autonomie économique, tout en affectant l'intégrité de leur identité sociale, leur santé, leur éducation, leur participation au marché du travail ainsi qu'aux réseaux de relations sociales et familiales. Ces conséquences peuvent à leur tour entraver la sortie de pauvreté.

Les mécanismes de l'exclusion sociale peuvent être corrigés par une action collective et par des politiques publiques. » (Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, 2015)



82 %
des ancien(ne)s
disent avoir
développé un
cercle social grâce à
leur organisme

Mieux-être psychologique

L'association entre le niveau socioéconomique et la santé mentale peut avoir deux directions : un mauvais état de santé mentale peut conduire à un revenu moins élevé, ou le fait de vivre dans la précarité peut entraîner un mauvais état de santé mentale. Dans le premier cas, on vise à améliorer la santé mentale des personnes afin qu'elles soient en mesure de poursuivre leurs études, de travailler ou simplement d'être actives dans la société. À l'inverse, lorsque l'état de santé mentale se dégrade en raison d'un environnement social négatif (relations interpersonnelles, milieu de vie, milieu de travail et systèmes politiques), il est préférable de viser à réduire les inégalités relatives à l'état de santé. (Ministre responsable de Statistique Canada, 2009)

Sentiment d'être soutenu(e)

L'atmosphère accueillante et sécurisante que les organismes réussissent à créer fait en sorte que les jeunes se sentent en confiance et comprennent qu'il y a des personnes disponibles en cas de besoin. 84 % des jeunes rencontré(e)s sont d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée qu'ils ou elles pourraient toujours trouver de l'aide à l'organisme en cas de besoin. Un ancien jeune a d'ailleurs confié avoir appelé la coordonnatrice de son organisme en pleine nuit alors qu'il était en détresse :

« Je marchais dans la rue, ça n'allait vraiment pas bien et je ne savais plus quoi faire. Elle est venue me chercher en pleine nuit et on est allés prendre un café au Tim puis elle est allée me porter chez moi. »

« Au lieu d'être renfermé sur moi-même et tout le temps rester chez nous, au moins, là-bas, je me sens quand même en sécurité. Savoir que s'il y a un problème, il va y avoir du monde pour m'aider. Je trouve que c'est rassurant. »



— Manu, Joliette



« L'adolescence, c'est un moment charnière. Les jeunes viennent ici parce qu'ils ont besoin d'aide et moi, j'espère avoir une phrase ou une discussion qui les aidera. »



— Evelyne, intervenante d'une Auberge du cœur

« Ici, c'est toujours la première place où je vais pour avoir de l'aide. Je viens toujours ici pour régler mes problèmes, demander de l'aide. Mon intervenante, c'est à elle que je demande de l'aide. »



— Mélanie, Saint-Pamphile

Diminution du stress et de l'anxiété

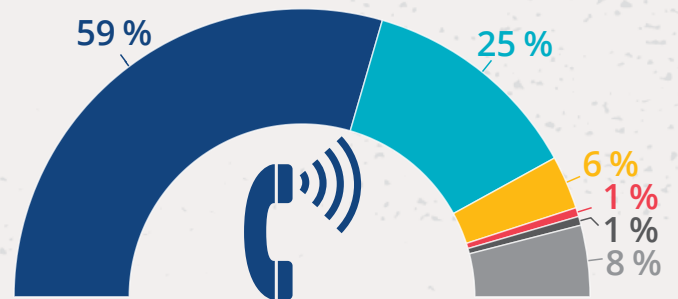
L'accès à un lieu où tout le monde est accueilli sans jugement et où des intervenant(e)s sont disponibles en cas de besoin est aussi ce qui a fait toute la différence pour des jeunes aux prises avec des problèmes sérieux d'anxiété et de phobie sociale. Des personnes rencontrées ont confié qu'avant d'être entrées en lien avec leur organisme, leur état était tel qu'elles ne pouvaient sortir de chez elles. L'approche douce et étape par étape que leur organisme respectif leur avait proposée les avait sécurisées et convaincues de chercher de l'aide. Par ailleurs, en travail de rue, on peut aussi aller directement chez les personnes pour les accompagner et prendre le temps de les exposer doucement à des milieux de vie sociaux.

« Quand j'ai commencé à venir ici, je n'avais pas vraiment d'amis et je ne me portais pas bien. En repartant de l'organisme pour la première fois, je me sentais comme si je respirais vraiment pour la première fois. »



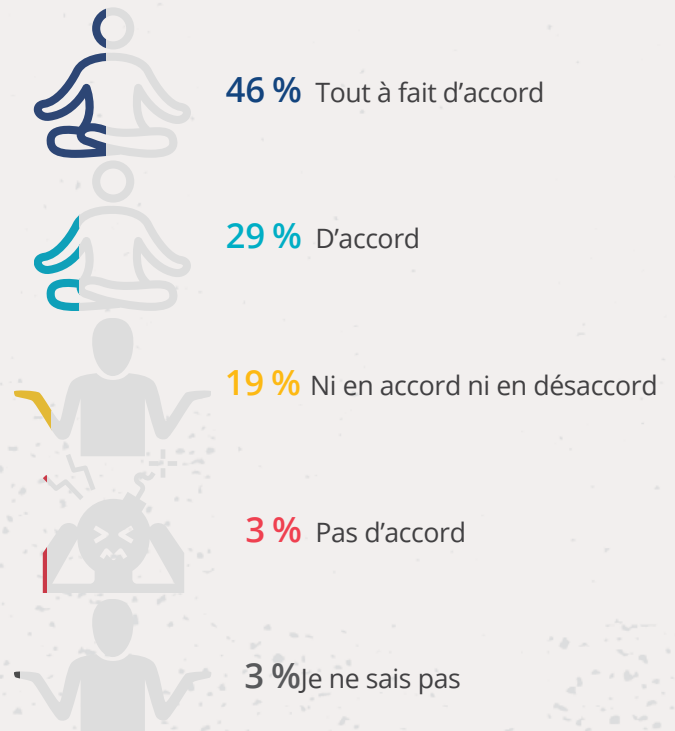
— Alex, Québec

Si jamais tu as besoin d'aide, tu peux toujours en trouver à ton organisme



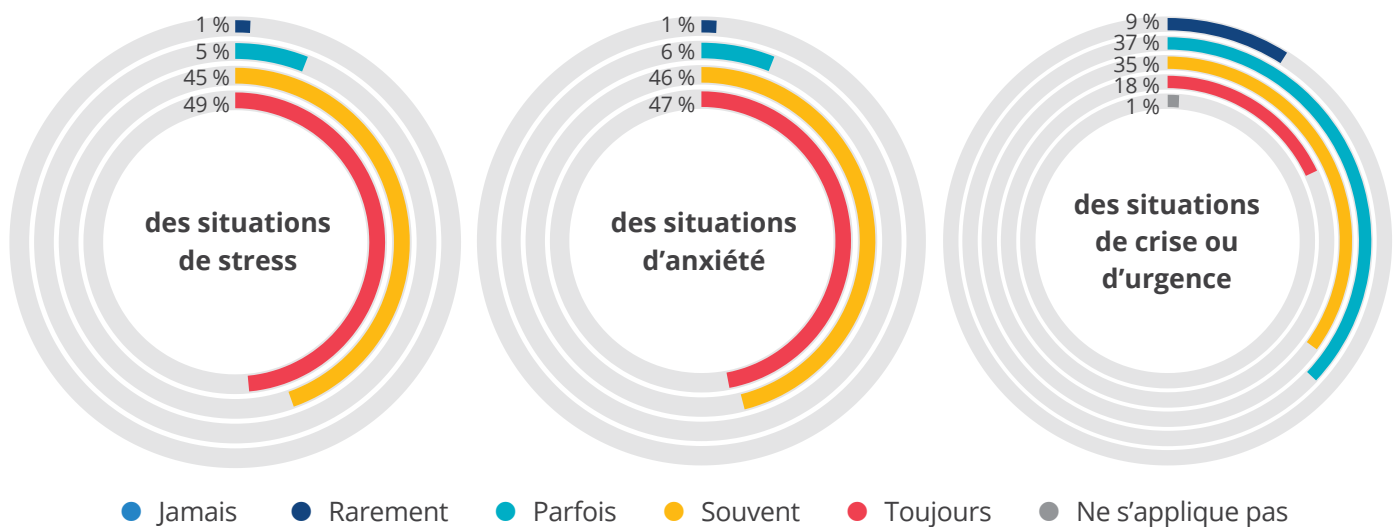
- Très en accord
- Plutôt en accord
- Ni en accord ni en désaccord
- Plutôt en désaccord
- Très en désaccord
- Je préfère ne pas répondre

L'organisme a contribué à faire **diminuer mon stress et mon anxiété**





À quelle fréquence votre organisme vient-il en aide à des jeunes vivant...



Plusieurs jeunes rencontré(e)s ont mentionné avoir appris à prendre soin de soi et à s'écouter davantage. L'introspection est fortement encouragée par les intervenant(e)s, que ce soit lors des retours en fin d'activités ou lors de discussions. Les jeunes apprennent ainsi à mieux se connaître et à mettre des mots sur ce qu'ils et elles ressentent. C'est en comprenant ses émotions et ce qui les cause qu'on réussit ensuite à développer des stratégies pour mieux les vivre et ainsi prévenir les dérapages.

« Pour moi, ça a vraiment tout changé. L'anxiété est encore là, mais à force qu'ils me présentent des défis et de chaque fois m'écouter, je me sens plus outillée à faire face à ces situations. Pour ça, je suis éternellement reconnaissante envers eux. Maintenant, la phobie sociale est beaucoup moins importante qu'elle l'était. Pour moi, c'est une victoire que je n'aurais pas crue possible il n'y a pas longtemps. Pour moi, ça a tout changé dans ma vie, pour le mieux. »



— Kateri, Granby

Confiance en soi et en ses capacités

La confiance en soi « est la clé du bien-être, de la motivation, de la définition d'objectifs et de l'accomplissement. Elle nous permet de gérer la pression, les défis personnels et professionnels. »

Une hausse nette du sentiment de confiance en soi a été dénotée chez les jeunes qui fréquentent un organisme. Parmi les jeunes qui fréquentaient encore un organisme, 67 % pouvaient déjà affirmer que celui-ci les aidait à avoir confiance en eux et elles (35 %, beaucoup et 32 %, un peu), tandis que chez les ancien(ne)s, 84 % croient que fréquenter un organisme leur a permis de développer leur confiance en eux et elles.

« Ça m'a aidé avec ma confiance personnelle, confiance en moi. Je savais que j'étais reconnu pour ce que je faisais. Donc je voulais tout le temps continuer à faire mieux, et ça m'a aidé à faire d'autres projets. »



— Kateri, Granby

Témoignage d'une travailleuse de rue

« Une mère s'est présentée à moi en me disant qu'elle était TPL (trouble de personnalité limite). Elle souhaitait que je l'accompagne à la DPJ. Avant de le faire, on a pris le temps de parler. Après la conversation, elle a réalisé qu'elle était plus qu'un diagnostic. Lors de la rencontre à la DPJ, elle a réussi à parler d'elle et à nommer ses peurs. Il faut croire en les personnes qu'on accompagne, ça peut faire toute la différence. »



Proportion de personnes affirmant avoir développé leur confiance en elles grâce à un organisme

67 % Jeunes fréquentant toujours un organisme

84 % Ancien(ne)s ayant fréquenté un organisme

Apprentissages et développement de compétences

77 %

des ancien(ne)s affirment qu'un organisme leur a fait découvrir des ressources utiles dans leur communauté

Connaissance et utilisation des ressources

Les personnes fréquentant des organismes communautaires sont fréquemment mises en lien avec d'autres ressources de la communauté. Par exemple, une travailleuse de rue peut mettre un jeune en contact avec la maison du jeune de son quartier ou l'amener voir une Auberge du cœur si elle pense que ça pourrait lui être utile. La majorité des organismes a également un babillard ou un espace où trouver les dépliants et affiches des ressources avoisinantes. En ayant connaissance des différentes ressources de leur milieu, les jeunes, puis plus tard les adultes qu'ils et elles deviendront, sont à même d'aller chercher de façon autonome de l'aide et du soutien. La mise en lien avec les différents services en place peut aussi leur ouvrir des portes. C'est le cas pour de nombreux élèves des écoles de la rue qui ont découvert par hasard l'existence de cette ressource, en fréquentant un organisme de travail de rue. La proximité des organismes a ainsi été un facteur déterminant dans leur processus de raccrochage.



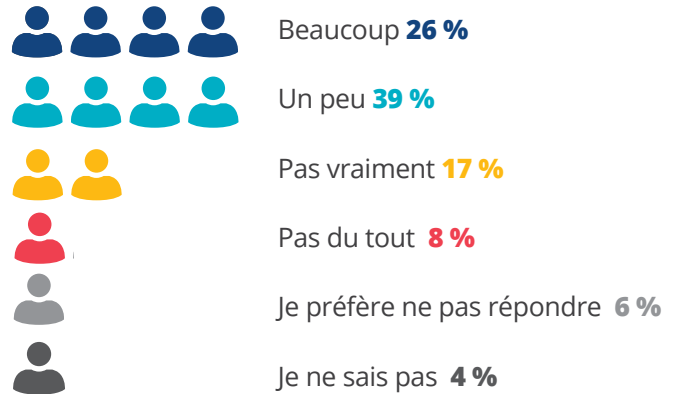
Responsabilisation

99 % des organismes estiment que les jeunes deviennent plus responsables en fréquentant leur organisme. Les jeunes ont cependant un peu plus de difficulté à faire ce constat, avec seulement 65 % affirmant que fréquenter un organisme les rend un peu ou beaucoup plus responsables.

L'écart de vision peut s'expliquer par les différentes visions qu'on peut avoir du développement du sentiment de responsabilité. Plusieurs jeunes disaient qu'ils ou elles étaient déjà responsables avant de fréquenter l'organisme et n'attribuaient pas cet apprentissage à l'organisme. À l'inverse, plusieurs intervenant(e)s se disant témoins de changements chez les jeunes, par exemple en les voyant prendre de nouvelles responsabilités au sein de l'organisme, avaient tendance à voir en ces nouveaux comportements un impact positif du travail fait en organisme.

Apprendre à se responsabiliser est essentiel pour développer son autonomie, mais responsabiliser une personne n'a pas les mêmes implications pour tout le monde. Cela peut se faire en donnant des tâches aux jeunes, en les invitant à prendre en charge la réalisation d'un projet ou simplement en leur faisant comprendre qu'on est responsable de ses actes et qu'il faut assumer ses erreurs. Pour d'autres qui vivent des défis plus importants, la responsabilisation peut vouloir dire apporter des changements importants dans son quotidien afin d'améliorer sa condition. En ce sens, fréquenter un organisme peut être en soi un acte de responsabilisation et un pas vers une plus grande autonomie.

Est-ce que fréquenter l'organisme t'a rendu(e) plus responsable?



« Je suis tombée enceinte lorsque j'avais 19 ans. Quand mon garçon a eu 2 ans, je trouvais important de reprendre ma scolarité afin de pouvoir faire quelque chose dans la vie. J'avais des amis qui fréquentaient déjà La Rue'L et c'est grâce à eux que je suis allée m'inscrire. En plus, en fréquentant l'école, mes frais de garderie étaient payés, on avait un dîner de fourni et toute la fourniture scolaire dont on avait besoin. Je savais maintenant que si je voulais faire quelque chose, je devais m'y mettre. »



— Participante d'une école de la rue

« Être sur le CA, je pense que ça m'a responsabilisé. On regardait les financements, la comptabilité, tout ça. C'était des choses sérieuses, des rencontres, le soir, bénévolement. Il ne fallait pas manquer, on avait des papiers à remplir, à lire, avant les C. A. de la semaine d'après. Ça m'a responsabilisé. Ça m'a apporté. Aujourd'hui, je gère un commerce. »



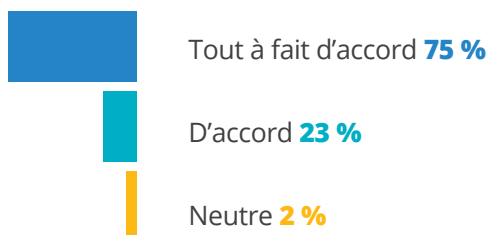
— Hugo, Sherbrooke



Autonomie

Développer l'autonomie des jeunes, c'est les aider à acquérir les bases de la vie adulte : être en mesure de se loger, se transporter, se nourrir et faire un budget; savoir demander et chercher de l'aide ou des soins, prendre ses rendez-vous et respecter ses engagements. Dans le milieu communautaire, travailler l'autonomie, c'est aussi accompagner des jeunes qui ont rapidement dû agir comme des adultes, mais qui n'avaient pas les outils pour le faire; c'est travailler avec des jeunes qui ont vécu de nombreux échecs et qui se croient incapables de réussir quoi que ce soit.

Fréquenter un organisme a contribué à vous rendre plus autonome?



« C'est ce que j'aime le plus, la cuisine collective. J'ai appris des affaires oui, parce qu'on a souvent fait des sushis, et je n'en avais jamais fait avant. C'est niaisieux, mais faire des crêpes, ça a l'air simple, mais moi, je les ratais souvent et je les faisais trop épaisses. Là-bas, j'ai appris à les faire comme du monde. Donc, on peut apprendre. Maintenant, je me fais souvent à manger. Souvent, avant, c'était plutôt des cochonneries au Dollarama ou des trucs comme ça. »



— Manu, Joliette

« On les prend là où elles sont. On leur fait comprendre qu'elles ont une place pour se faire écouter et qu'elles sont entendues, qu'elles ont du pouvoir sur leur vie et qu'elles peuvent croire en elles. C'est important. On veut les responsabiliser et qu'elles ne dépendent pas de nous alors on leur donne les outils nécessaires. »



— Josée, intervenante sociale depuis 19 ans

Développement de centres d'intérêts professionnels

Les programmations et activités variées proposées par les organismes communautaires jeunesse permettent à un grand nombre de jeunes de découvrir et d'essayer des activités pour la première fois. Plusieurs organisent également des activités exploratoires de différents corps de métier afin d'ouvrir les horizons des jeunes. La découverte de nouvelles avenues permet de développer de nouveaux centres d'intérêt, voire des passions, dans certains cas. Parfois, celles-ci se transposent en centres d'intérêt ou objectifs professionnels. Dans tous les cas, ces expériences permettent aux jeunes de mieux se connaître.

1/5

ancien(e) affirme que fréquenter un organisme a eu un impact sur leur choix de carrière ou sur leur carrière



L'organisme m'a permis de développer de nouveaux intérêts ou des passions



Beaucoup **47 %**

Un peu **36 %**

Pas du tout **17 %**



« Trois jeunes sont devenus animateurs à la maison des jeunes. C'est un peu bizarre, tu les as vu grandir et ensuite ils deviennent tes collègues de travail! »



— Intervenant d'une maison des jeunes

Par ailleurs, en dehors des activités exploratoires programmées par les organismes, il semblerait que le sentiment d'appartenance envers les organismes et l'attachement que les jeunes ont envers leurs intervenant(e)s, qui deviennent des personnes très significatives dans leur vie, ont aussi un effet sur le parcours étudiant et professionnel des jeunes. Par exemple, l'association des travailleuses et des travailleurs de rue du Québec (ATTRueQ) se fait régulièrement contacter par des personnes ayant été accompagnées par un(e) travailleur(euse) de rue et qui veulent en savoir plus pour faire le même métier. On remarque également qu'il est assez fréquent qu'un organisme engage d'ancien(ne)s jeunes, notamment dans les maisons des jeunes.



« Premièrement, ça m'a permis de me faire des amis, j'étais quelqu'un de vraiment dans ma bulle, pas très sociable, qui n'aimait pas vraiment parler au monde. Ça m'a permis de découvrir des passions, de me découvrir moi-même, de me trouver. »



— Hugo, Sherbrooke

« Quand j'ai choisi le travail social, c'est parce que je voulais faire comme eux. C'est vraiment à cause d'eux. Dans ma tête, pour être honnête, je pensais que les intervenants, c'étaient des personnes parfaites. C'était vraiment ça. Dans ma tête, un intervenant ne pouvait pas avoir de failles. Ils sont tellement bien intervenus dans mon cheminement de jeune, d'adolescente, que je les voyais vraiment comme des êtres sans failles. Après je me suis rendu compte que ce n'était pas ça. Mais en tant que jeune, dans ma tête, c'étaient des êtres divins. »



— Audrey, ancienne devenue directrice d'une maison des jeunes, Montréal

Employabilité

L'action communautaire autonome est une porte d'entrée importante sur le marché du travail. Que ce soit par l'entremise d'un stage ou d'une première expérience, les organismes contribuent beaucoup à l'employabilité des jeunes. Au sein d'Interjeunes, 94 % des organismes ont des employé(e)s âgé(e)s de moins de 30 ans et 41 % accueillent des stagiaires. L'embauche de jeunes au savoir expérientiel est aussi commun, car les organismes, qui connaissent déjà les personnes, savent qu'elles sont motivées, qu'elles comprennent ce que les autres vivent, qu'elles croient en leurs projets et qu'elles en seront de bonnes ambassadrices.



41 %
des organismes
accueillent des stagiaires
dans leur équipe

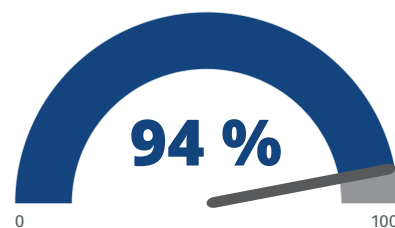


« Je n'avais pas d'expérience de travail, je n'avais jamais fait un CV, je n'avais jamais eu une entrevue. Ils m'ont guidée et référée aux bonnes ressources. Ça a été comme un tremplin. »



— Claudia, Montréal

Plusieurs témoignages indiquent aussi que le soutien et l'accompagnement offerts par les intervenant(e)s aident les jeunes dans leur recherche d'emploi.



94 %
des organismes ont
des employé(e)s de
moins de 30 ans

« J'ai participé aux Jeux de la rue jusqu'à l'âge de 19 ans. Ensuite, RAP Jeunesse m'a engagé comme agent de liaison pour les Jeux de la rue, pour aller recruter des jeunes pour qu'ils viennent participer à ces tournois de soccer, basket et cricket. Ensuite, je suis devenu coordonnateur des Jeux de la rue. Je suis devenu aussi celui qui s'occupait des réseaux sociaux par la suite. En fait, mon parcours aux Jeux de la rue n'a jamais vraiment fini. Je suis encore très impliqué avec eux. »



— Benjamin, Montréal



Les constats

L'attribution du statut socioéconomique à une seule cause est une tâche complexe et souvent peu concluante, car il résulte généralement de multiples facteurs interdépendants. Cependant, malgré cette complexité, il est possible d'identifier des facteurs facilitants qui contribuent à l'amélioration du statut socioéconomique. En ce sens, l'action communautaire autonome possède des caractéristiques distinctes qui la démarquent. Elle a le pouvoir de faire une différence significative dans la vie des jeunes en leur offrant des opportunités, des ressources et un réseau de soutien essentiels pour les aider à surmonter les obstacles et à progresser vers un avenir plus prometteur sur le plan économique et social.

Des modèles positifs

Au cours des rencontres et des entrevues, il est apparu évident que les intervenant(e)s ont un fort impact auprès des jeunes, qui les voient souvent comme des modèles à suivre. Les jeunes se fient à leurs conseils, les prennent en exemple et les idéalisent parfois au point de vouloir devenir « comme eux ». Le nombre élevé d'employé(e)s rencontré(e)s nous disant avoir choisi leur métier en raison d'un ou une intervenant(e)s qui les avait marqué(e)s en témoigne. Aussi, en plus d'en inspirer plusieurs à suivre une voie professionnelle en relation d'aide, les intervenant(e)s motivent les jeunes et leur donnent la confiance en soi nécessaire pour se dépasser et leurs encouragements les convainquent à poursuivre leurs rêves et à foncer.



« C'est plus mon intervenante qui m'a aidé à trouver mon métier, ma voie. Parce que venant d'un milieu défavorisé, d'un quartier défavorisé, d'une école sous-financée, c'est extrêmement difficile... Ça peut paraître banal, tout ça, mais c'est ce qui fait en sorte que quand t'as pas de modèle de réussite, quand tu viens d'un coin où c'est essentiellement des ouvriers, c'est difficile de voir plus loin que d'être ouvrier. J'étais perdu, je ne savais pas ce que je voulais faire. Un jour, j'ai dit à mon intervenante que le métier de policier m'intéresserait peut-être. Elle m'a alors organisé un stage d'une journée avec des policiers. J'avais 16-17 ans dans ce temps-là et j'ai adoré. Adoré, j'ai pas d'autre mot pour le décrire, ma journée a été une des meilleures journées que j'avais eues à ce moment-là, c'est ça qui m'a donné la piquêre et l'envie de travailler pour atteindre mon objectif. C'est pour ça que cette intervenante a joué un si gros rôle dans ma vie. »



— Yassine, policier, Montréal



Réconciliation avec le monde scolaire

Le décrochage scolaire est un facteur important de défavorisation, mais le système peine à retenir et à ramener les jeunes en difficulté. L'école est souvent associée à des expériences négatives, à des échecs et à de l'humiliation. En ce sens, une grande force dénotée au cours des rencontres est la capacité des organismes à faire vivre une expérience scolaire positive aux jeunes. Que ce soit via une école de la rue ou une solution scolaire, les jeunes exprimaient tous la même satisfaction quant au fait d'avoir trouvé un milieu qui leur convenait et où, pour une fois, on agissait avec bienveillance à leur égard.

Le résultat d'une expérience positive pour plusieurs jeunes se traduit par un intérêt plus prononcé pour l'école. Que ce soit par le plaisir d'aller à l'école que vivent certains jeunes pour la première fois ou une expérience scolaire adoucie grâce à l'organisme, la perception des jeunes face à leur éducation semble se modifier positivement et a un effet favorable sur la persévérance scolaire.

« Ma vision de l'école a changé. J'ai repris confiance en mes capacités : j'ai réalisé que je pouvais réussir. L'organisme m'a réconciliée avec le milieu scolaire. Je ne crois pas que j'aurais repris les études il y a un an si je n'étais pas passée par ici. J'ai trouvé ça fabuleux quand j'ai découvert qu'un endroit comme celui-là existait. Cette école m'a beaucoup aidée dans un moment où j'en avais vraiment besoin. »



— Mathilde, Longueuil

Accès à de l'aide et des services

La difficulté à naviguer à travers les différents systèmes de la société, les embûches administratives, les cadres trop rigides, l'incompréhension du processus à suivre, les mauvaises expériences passées : les écueils ne manquent pas. Souvent perçus comme unique solution, les organismes communautaires tablent fort à ce que l'ensemble des jeunes puissent avoir accès aux soins nécessaires.

Plusieurs personnes rencontrées ont déclaré s'être retrouvées à leur organisme faute d'options. Renvoi de l'école pour des problèmes de comportement, problèmes de toxicomanie ou de santé mentale ou manque de moyens financiers : quelle que soit la raison, les organismes communautaires étaient leur seule porte d'entrée vers l'accès à des services en plus de pouvoir répondre à des besoins parfois bien spécifiques.

« Un moment donné, je n'avais pas d'adresse, j'étais dans la rue. Et n'ayant pas d'adresse, je ne pouvais pas m'inscrire aux adultes, mais j'ai pu m'inscrire à l'école de la rue. »



— Barbara, Drummondville



Pouvoir d'agir

Bien que l'action communautaire autonome jeunesse soit vaste et que chaque groupe ait ses caractéristiques bien particulières, de nombreux points de convergence les unissent, en commençant par leurs valeurs et leur désir d'accompagner et d'outiller les jeunes pour qu'ils et elles aient la capacité d'agir de façon autonome. Qu'ils œuvrent auprès de préadolescent(e)s ou d'adultes, qu'ils travaillent afin de prévenir le décrochage ou la toxicomanie, qu'ils luttent pour les droits LGBTQ2+ ou qu'ils se spécialisent dans les arts, leurs actions sont réfléchies et centrées sur les besoins des jeunes en qui ils croient et voient le potentiel de développement.

Valorisation de l'expérience de vie

En action communautaire autonome, on valorise l'expérience de vie, car on sait que les expériences permettent de tirer des apprentissages et que bien souvent, plus d'une personne peut tirer profit d'un apprentissage. Plus concrètement, on peut voir l'application de ce principe au sein des organismes qui ont des projets de « pair-aidance » et chez ceux prennent en considération l'expérience de vie des gens dans leur processus d'embauche. C'est notamment grâce à cette ouverture que plusieurs jeunes n'ayant pas eu la chance de poursuivre leurs études réussissent à entrer dans le marché du travail tout en ayant un emploi qui est valorisant et significatif.



Freins à l'amélioration de la santé des jeunes

Apprendre à être aidé(e)

Il arrive parfois qu'un(e) jeune n'ait pas l'habitude de se faire aider ou qu'il ait vécu de mauvaises expériences avec des personnes en qui il ou elle aurait dû pouvoir faire confiance. Recevoir sans avoir à donner en retour peut aussi leur paraître suspect, entraîner de la méfiance ou même du stress. La notion d'altruisme est lointaine et pour que le lien de confiance se tisse, les intervenant(e)s doivent prendre le temps de faire comprendre aux jeunes qu'il est possible de donner au suivant, sans obligation de retour au donateur.

Pallier la pauvreté

Pour que les organismes soient en mesure de réaliser leur mission première, certaines conditions préalables doivent être remplies. Il faut par exemple que le ou la jeune soit en mesure de se rendre à l'organisme, idéalement après avoir mangé et dormi suffisamment. Il faut également penser aux aléas de l'hiver : pour sortir dehors, il faut des bottes et des vêtements adéquats. Pour une grande proportion d'organismes, les jeunes qu'ils rejoignent n'ont pas les moyens de remplir certaines, voire la plupart de ces conditions. Dans une volonté de pas laisser tomber les jeunes, les organismes finissent donc souvent par pallier les manques en leur offrant des vêtements, en payant des trajets d'autobus ou en les aidant à se loger. Ces tâches en surplus sont rarement comptabilisées et, de ce fait, ne sont pas financées.



« C'est avec les années que j'ai vu les preuves qu'ils pouvaient m'aider et que j'ai eu confiance. Parce que moi, je pensais que je devais rembourser la nourriture qu'ils nous donnaient. Des fois, ils nous amènent prendre des cafés au Tim et tout ça et moi, j'étais pas habituée que quelqu'un me donne des affaires sans rien attendre après. »



— Marlie, Laval

Préjugés et stigmatisation

Les organismes communautaires doivent toujours se défendre contre des préjugés bien ancrés. « Délinquants », « Juste des drogués », « Place de pauvres »... Les conceptions erronées et négatives vis-à-vis de ces organismes ne sont pas sans conséquence pour les jeunes qui tentent de s'en sortir. Dans les petits milieux où les possibilités d'emploi sont restreintes, ces préjugés empêchent carrément des jeunes de trouver du travail. Par exemple, dans une petite localité où se trouve une ressource en hébergement, les jeunes ont raconté perdre toute chance d'obtenir du travail dès qu'ils ou elles mentionnaient leur lieu de résidence. Plusieurs années auparavant, un jeune fréquentant la même ressource avait causé des problèmes et depuis, plus personne dans la communauté n'est intéressé à engager des jeunes de cette ressource. Pour s'en sortir financièrement, ces jeunes n'ont plus beaucoup d'options : mentir sur leur lieu de résidence ou le quitter et déménager dans une ville où ces préjugés sont moins présents.

« Pas dans ma cour »

Alors que la crise du logement frappe les jeunes de plein fouet, que les surdoses sont en hausse constante et que le coût de la vie atteint des sommets, les organismes se démènent pour mettre en place des services et des solutions pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Cependant, leurs projets sont souvent freinés, parfois arrêtés par un voisinage frileux, voire réfractaire à l'idée qu'on offre des services, des logements sociaux ou un centre d'hébergement dans les environs. Le phénomène du « pas dans ma cour » décourage aussi les travailleuses et travailleurs de rue qui ne savent plus où diriger les personnes pour qu'elles puissent dormir en sécurité lorsqu'elles vivent une situation d'itinérance.





« Un organisme n’acceptait pas le fait que mon ami veuille changer son nom et refusait de l’appeler par son nouveau nom et d’utiliser le pronom qu’il voulait. »



— Danick, Québec

Identité de genre

Il reste encore beaucoup d’éducation à faire sur les questions d’identité de genre, y compris dans le milieu communautaire. Bien que les jeunes qui ont vécu des expériences négatives les aient racontées de manière plutôt anecdotique lors de la cueillette de données, il est apparu évident que pour d’autres jeunes, l’ignorance et l’incompréhension face à ces questions ont eu des conséquences plus graves.

Comportement et non-respect des règles

Le mauvais comportement ou le non-respect des règles est un enjeu auquel la plupart des organismes sont confrontés. Lorsqu'on souhaite aider les jeunes à s'en sortir, il peut être difficile de mettre fin à une participation pour cause de mauvais comportement. Des intervenant(e)s ont confié trouver difficile la prise de telles décisions. En les excluant, on répète une dynamique négative qu'ils et elles vivent ailleurs (à l'école, à la maison, dans la rue) et on risque de briser le lien de confiance et ne plus être en mesure de leur venir en aide. Cependant, lorsque celui-ci nuit au bon fonctionnement de l'organisme ou au bien-être des jeunes, il faut intervenir.

Par ailleurs, il faut se rappeler que les jeunes qui fréquentent les organismes communautaires le font sur une base volontaire, c'est-à-dire qu'ils et elles acceptent ce que l'organisme leur propose et le cadre qu'il faut respecter.

« Moi, j'avais fait un party dans mon appartement parce que j'étais juste content d'avoir un appartement à la fin, mais je n'avais pas le droit de faire le party alors j'ai mangé les conséquences. On a pris des sacs à poubelle, on a mis mes vêtements dedans pis on m'a crissé dehors pendant un mois. Pendant un mois, j'étais dans la rue. »



— Danick, Québec

Des mesures d'aide non adaptées

Il est difficile de s'en sortir quand on est pauvre. Le retour sur les bancs d'école vient souvent diminuer la qualité de vie financière. Plus les jeunes sont dans la misère, plus ils et elles veulent s'en sortir et moins les structures et conditions financières sont en mesure de les aider. Par exemple, le fait de ne plus recevoir d'aide financière de dernier recours implique la perte de certains avantages comme la gratuité des frais dentaires et de médicaments, et ce, même si on n'a pas plus les moyens de se les payer. Bien que plusieurs organismes, notamment en raccrochage scolaire, réussissent à offrir des mesures incitatives à la participation, la plupart des mesures d'aide ne sont pas adaptées aux réalités du milieu communautaire. En effet, 57 % des écoles de la rue trouvent que les mesures actuelles ne sont pas adaptées à leur milieu. Les mesures sont trop courtes et ne cadrent pas tout à fait avec leurs programmes. De ce fait, certaines écoles de la rue qui reçoivent un financement avec Emploi-Québec doivent répondre à des critères qui ne conviennent pas toujours à la réalité des populations cibles, comme certains ateliers ou l'exigence d'un minimum d'heures de présence.

Sous-financement des organismes

L'insuffisance notable du financement de la mission des organismes a de lourdes conséquences. Elle force les organismes à réduire leurs services, à diminuer les places, ce qui fait que moins de jeunes ont accès à de l'aide et à des services. L'instabilité financière des organismes fait aussi fuir les travailleur(euse)s, car aider les jeunes à se sortir de la misère ne devrait pas impliquer de s'appauvrir soi-même. Conséquemment, le roulement constant du personnel fait en sorte que moins de liens se tissent avec les jeunes et qu'il est plus difficile de répondre à leurs besoins, et il devient de plus en plus difficile de préserver l'expertise.



Conclusion

Dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la pauvreté est définie comme étant la « condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société » (Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2002). Lutter contre la pauvreté signifie donc trouver des moyens pour que les gens aient les ressources, les moyens, les choix et le pouvoir pour être autonomes financièrement de manière durable, et pour sentir qu'ils sont partie prenante de la société et qu'ils y jouent un rôle actif. En regardant l'ensemble de ce qui se fait en action communautaire autonome, on ne peut que constater que, peu importe le secteur d'activité, les organismes agissent activement pour améliorer les conditions de vie des jeunes.

Offrir un toit, de la nourriture et des vêtements et accompagner les jeunes dans leur démarche pour obtenir de l'aide est un premier pas; l'éducation est le deuxième. On dénote des changements positifs rapides chez les jeunes qui fréquentent des organismes. Individuellement, ils et elles développent des connaissances, des centres d'intérêt et des qualités qui les amènent à devenir plus autonomes et à se projeter dans le futur de façon optimiste. Chez ceux et celles moins à l'aise financièrement, le soutien simple et direct des organismes offre une solution temporaire, certes, mais qui leur procure du soulagement dans l'urgence et qui leur donne le moment de répit nécessaire pour se poser.

On voit aussi que les efforts réalisés dans la lutte contre le décrochage et en raccrochage scolaire fonctionnent et qu'un grand nombre de jeunes ne seraient ni resté(e)s ou retourné(e)s à l'école sans la présence d'organismes communautaires dans leur vie. Sachant qu'une personne ayant décroché de l'école est plus susceptible de rencontrer des difficultés socioéconomiques, de développer certains problèmes de santé mentale et de vivre de l'isolement social, l'apport des organismes n'en est que plus important.



Moins souvent associés aux questions socioéconomiques, les efforts déployés pour créer des réseaux d'entraide et d'amitié autour des jeunes contribuent aussi à l'amélioration des conditions des jeunes. En tissant des liens de confiance, en créant des réseaux autour des jeunes et en les aidant à développer des relations interpersonnelles saines, on prévient non seulement l'isolement et l'exclusion sociale, mais on leur fait aussi comprendre qu'ils et elles ont une place dans la société.

Il ne faut toutefois pas se leurrer : l'action communautaire autonome à elle seule ne mettra pas fin à la pauvreté. Tant et aussi longtemps qu'il sera difficile de se loger à prix abordable, que les soins de santé ne seront pas accessibles à tout le monde, que les ressources scolaires hors réseau seront limitées et que l'inflation continuera de faire monter les coûts d'épicerie, des jeunes continueront à en subir les conséquences. Vingt ans après l'adoption du plan d'action de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, il reste du chemin à faire.

Le rôle essentiel des organismes communautaires autonomes dans le filet social québécois ne fait aucun doute. Toujours à l'affût des besoins, l'action communautaire réussit autant à prévenir les maux qu'à les soulager. En ACA, on enseigne aux jeunes à se débrouiller et à prendre la vie en main, mais on est également présent pour tendre la main lorsque cette dernière est remplie d'embûches.

Bibliographie

Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches. (2016). *Les conséquences économiques du décrochage scolaire*.

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. (2015). *L'exclusion sociale associée à la pauvreté. Synthèse des travaux du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion*.

Gouvernement du Canada. (2023, 08 08). *Des cadres sains pour les jeunes du Canada – Conditions socio-économiques*. Récupéré sur Gouvernement du Canada: <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/enfance-adolescence/publications/cadres-sains-jeunes-canada/conditions-socio-economiques.html>

Gouvernement du Canada. (2023, 08 16). *Vers une stratégie de réduction de la pauvreté – Document d'information sur la pauvreté au Canada*. Récupéré sur Gouvernement du Canada: <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>

Institut national de santé publique. (2023). *LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ AU QUÉBEC. L'insécurité alimentaire*. Québec.

Institut national de santé publique du Québec. (2023). *Pandémie, santé mentale et sentiment de solitude - Résultats du 1^{er} novembre 2022*. Récupéré sur Institut national de santé publique du Québec: <https://www.inspq.qc.ca/covid-19/sondages-attitudes-comportements-quebecois/sante-mentale-nov-2022>

L-7 - Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. (s.d.). *Décret 821-2005 du 31 août 2005, (2005) 137 G.O. 2, 5229*. Québec.

L'Anonyme. (2023, 08 10). *Logement*. Récupéré sur anonyme.ca: <https://www.anonyme.ca/programmes/communications-et-creativite/>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2023, 07 28). *Portraits régionaux du soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires 2021-2022*. Récupéré sur Soutien financier versé en action communautaire: <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/soutien-financier/action-communautaire/portrait-du-soutien-financier.asp>

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2002). *LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE, article 2*. Récupéré sur legisquebec.gouv.qc.ca: <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-7#:~:text=2%C2%B0%20renforcer%20le%20filet,et%20la%20coh%C3%A9rence%20des%20actions>

Ministre responsable de Statistique Canada. (2009). *Revenu et détresse psychologique : le rôle de l'environnement social*. Ottawa.

Office des Nations Unies. (2022, 08 22). *Importance de la confiance en soi*. Récupéré sur Office des Nations Unies contre la drogue et le crime: <https://www.unodc.org/unodc/fr/listen-first/super-skills/confidence.html#:~:text=La%20confiance%20en%20soi%20permet,de%20d%C3%A9cision%20et%20la%20r%C3%A9silience>

Regroupement des écoles de la rue accréditées du Québec. (2022). *Portrait des écoles de la rue. Volet 2. Retombées psychosociales chez les populations des écoles de la rue*. Sorel-Tracy.

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage. (2023, 08 22). *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage*. Récupéré sur La défavorisation socioéconomique: <https://refus-echec-scolaire.ca/quelques-chiffres1/>

Squat Basse-ville. (2023, 08 10). *Volet résidentiel*. Récupéré sur squatbv.com: <http://squatbv.com/services/volet-residentiel/>

Viviane Larbrie. (2019, 05 07). *Passer le seuil de la pauvreté, lequel ?* Récupéré sur iris-recherche.qc.ca: <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/travail-et-emploi/passer-le-seuil-de-la-pauvrete-lequel/#:~:text=La%20loi%20qu%C3%A9béc%20coïncide%20d%C3%A9fini%20la,sa%20participation%20%C3%A0%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9%20C2%BB>

Remerciements

Merci aux 397 personnes qui ont pris le temps de répondre à nos sondages.

Merci à tous les jeunes qui ont généreusement répondu à nos questions avec candeur, honnêteté et humour.

Merci aux ancien(ne)s qui ont témoigné sans réserve de leur expérience.

Merci aux équipes de travail qui nous ont chaleureusement accueillies dans leurs locaux et qui nous ont fait part de leur quotidien :

Alexandre, Emilia, Jean-Michel, Julianne, Melinda et Véronique d'**Alliance Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière**;

Cédric, Karine et Kevin de **l'École du milieu de Lévis**

Alicia, Gabrielle, Laurence, Miguel et Sydney de **Gris Québec**;

Katia, Liliane, Marie-Christine, Maud, Michel et Stéphanie de **Je raccroche**;

Caroline et Céline de **l'École la Rue'L**;

Linka, Mélanie et Samuelle de **l'ABC de Hauts Plateaux**;

Ben, Joelle, Marie-Hélène, Mélina, Nancy, Nicolas et Roxanne de **L'Antre-jeunes de Mercier-Est**;

Annie de **Maison des jeunes de l'Islet-Nord**;

Evelyne, Geneviève, Josée, Magalie et Marie-Ève de la **Maison Richelieu**;

Alexandre, Line, Rébecca et Victoria de la **Maison des jeunes de Coaticook**;

François, Jade, Mélanie, Nico, Nicolas et Suzie de la **Maison des jeunes de Drummondville**;

Ligia, Simon, Tania de la **Maison des jeunes du Plateau**;

Gabrielle, Joelle, Melo et Romean de la **Maison des jeunes L'Escampette**;

Andrée-Anne, Marie-Pier et Rick de la **Maison des jeunes de Wickham**;

Aissatou, Audrey, Camille D., Catherine R, Daniela, Ève, Florence, Isabelle, Jocélène, Léa, Louis-Philippe, Marie-Christine, Mathilde, Noémie, Pascale, Roxanne et Yann de **Perspectives Jeunesse**;

Jennifer, Julie et Marianne du **Projet Filet de l'Étape Normandie**;

Benjamin, Charles, Jérémie, Mathieu et Valentin de **Saga Jeunesse**;

Alexandrine, Sophia-Rose et Valérie de **Tandem-Jeunesse**.

Merci à Myriam Lepage-Lamazzi du Mouvement Jeunes et Santé mentale pour son enrichissante contribution.

Et un immense merci aux membres du comité aviseur : Nathalie Bergeron, Caroline Forget Galipeau, Marie-Hélène Germain, Marie-Grâce Hoho, Manon Leclerc, Jennifer Robillard, Amandine Rovetta, Dominique Taillon et Milica Telebak

Merci à la Fondation Lucie et André Chagnon.

Une série sur

L'impact de l'action communautaire autonome jeunesse et la qualité de vie des jeunes.

La réussite éducative des jeunes

La santé des jeunes

Les loisirs et la culture des jeunes

Le tissu social des jeunes

La participation citoyenne des jeunes

Les conditions socioéconomiques des jeunes



interjeunes.org

